

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Quels sont les objectifs ?

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Contenu : Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

1. Rapport OPAL
2. Analyse historique
4. Bases cantonales
5. Particularités cantonales
6. Projets de mise en réseau
7. Projets de qualité du paysage



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Conseil en biodiversité et paysage ciblé sur l'ensemble de l'exploitation :

Focalisation sur l'objectif !

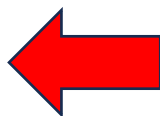
Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage :

Savoir quel est l'objectif général et l'avoir en tête !



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

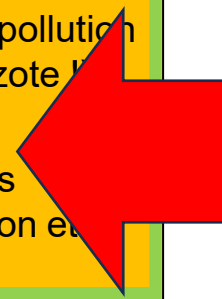
Biodiversité – objectifs politiques:



Nous pouvons agir ici!

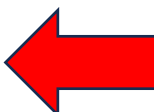
Pour préserver la biodiversité, les objectifs suivants doivent être remplis dans l'agriculture (**bref résumé des objectifs du CMB, de la Stratégie Biodiversité Suisse et des objectifs environnementaux pour l'agriculture**) :

- Pas de subventions néfastes pour la biodiversité. -> **Confédération**
- Bonne infrastructure écologique (30% des zones terrestres et intérieures protégées et mises en réseau, 30% des écosystèmes dégradés restaurés). -> **Cantons**
- Faire des choix de consommation durables, réduire de moitié le gaspillage alimentaire, moins de déchets générés.
-> **Société (c'est-à-dire nous tous)**
- Agriculture durable adaptée au site qui ne nuit pas à la biodiversité, y c. réduction de la pollution environnementale (surtout les excédents de nutriments (en particulier les émissions d'azote), les produits phytosanitaires et le plastique). -> **Exploitations agricoles**
- Conservation et promotion des espèces indigènes avec leur variabilité génétique et leurs habitats (y c. dans l'espace réservé aux eaux et les zones cultivées) ainsi que conservation et promotion de la biodiversité fonctionnelle. -> **Exploitations agricoles**



Paysage et agriculture : objectifs politiques

Paysage – objectifs politiques:



Nous pouvons agir ici!

Afin de préserver le paysage, les objectifs suivants doivent être atteints dans le domaine de l'agriculture :

- 6D : Concepts régionaux en matière de biodiversité et de paysage -> **Confédération et cantons**
- 6 E : Coordination suprarégionale des grands projets de construction hors zone à bâtir -> **Cantons**
- 6F : les améliorations foncières doivent respecter les valeurs paysagères et promouvoir un « développement mesuré ». -> **Confédération et cantons**
- 6H : Les constructions agricoles doivent s'intégrer dans le paysage. -> **Cantons**
- 6I : Les constructions devraient si possible être implantées hors des surfaces cultivables (préserver les surfaces d'assolement), les constructions inutilisées supprimées. -> **Cantons**
- 6G : Préserver les grandes zones humides, remise en eau lorsque cela est judicieux. -> **Cantons, exploitations agricoles**
- 6 A : Exploitation adaptée au site. -> **Exploitations agricoles**
- 6B : Préserver les éléments structurants et les formes d'exploitation écologiquement précieuses. -> **Exploitations agricoles**
- 6C : objectifs quantifiables pour les surfaces présentant une grande valeur écologique. -> **Exploitations agricoles**



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée : Quels sont les objectifs ?

Cette diapositive résume tous les objectifs politiques en matière de biodiversité et de paysage ainsi que les connaissances scientifiques et sert de ligne directrice pour la promotion ciblée de la biodiversité et du paysage !

Par région ou espace paysager :

- Le plus grand nombre possible de types de milieux différents.
- Le plus grand nombre possible de types de milieux rares.
- Favoriser concrètement les bons types de milieux au bon endroit et en créer de nouveaux, de la surface nécessaire.

Par type de milieux :

- Une surface aussi grande que possible.
- Une interconnexion aussi bonne que possible entre les mêmes types de milieux.
- Le plus grand nombre possible d'espèces différentes (s'aider des espèces caractéristiques).
- Favoriser le plus grand nombre possible d'espèces rares (promouvoir concrètement les espèces cibles).

Définition des priorités :

1. Sauvegarder l'existant
2. Revaloriser l'existant
3. Agrandir l'existant
4. Restaurer ce qui a été détruit (sauvegarder les populations résiduelles)
5. Créer du nouveau et mettre en réseau l'existant.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Comment savoir quels types de milieux doivent être spécifiquement encouragés ?

Comment savoir quel est le bon endroit pour quel type de milieux ?

Comment savoir quelles espèces doivent être spécifiquement encouragées ?



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Comment savoir quels types de milieux doivent être spécifiquement encouragés ?

Comment savoir quel est le bon endroit pour quel type de milieux ?

Comment savoir quelles espèces doivent être spécifiquement encouragées ?



Exemple d'une ferme fictive à Othmarsingen

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

- Mandat: effectuer un conseil biodiversité et paysage global ciblé sur les objectifs
- Question: Quels sont les objectifs de biodiversité et de paysage pour Othmarsingen ?

➤ **Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage**



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Version 10.02.2025

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

Nom de l'exploitant: Jean Valjean (exploitation fictive!)

Lieu / Commune: Othmarsingen AG

Date: 21.1.25

Conseiller-e: Jeanne Camelin

complété

1.

Objectifs selon rapport OPAL

Région principale selon rapport OPAL:

Subrégion selon rapport OPAL:

Objectifs de surface selon rapport OPAL dans cette région (surfaces avec qualité OEA):

Objectifs de surface selon rapport OPAL pour la zone agricole:

Types de milieux à favoriser dans cette subrégion:

☐

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Version 10.02.2025

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

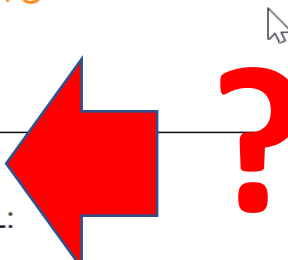
Nom de l'exploitant: *Jean Valjean (exploitation fictive!)*

Lieu / Commune: *Othmarsingen AG*

Date: *21.1.25*

Conseiller-r-e: *Jeanne Cameline*

		complété
1.	Objectifs selon rapport OPAL Région principale selon rapport OPAL: Subrégion selon rapport OPAL: Objectifs de surface selon rapport OPAL dans cette région (surfaces avec qualité OEA): Objectifs de surface selon rapport OPAL pour la zone agricole: Types de milieux à favoriser dans cette subrégion:	☐



Objectifs du rapport OPAL

Objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA) : biodiversité

Objectif 1 : L'agriculture apporte une contribution essentielle à la conservation et au soutien de la biodiversité, sous trois angles : 1. diversité des espèces et diversité des habitats, 2. diversité génétique à l'intérieur de chaque espèce et 3. biodiversité fonctionnelle.

1. l'agriculture assure la conservation et favorise les **espèces** indigènes (selon OFEV et OFAG 2008, annexe 1) - en accordant la priorité aux espèces présentes sur les surfaces agricoles et à celles qui dépendent de l'agriculture - ainsi que des **habitats** (selon OFEV et OFAG 2008, annexe 2) **dans leur aire de répartition naturelle**. Les populations des **espèces cibles** sont conservées et favorisées. Les populations des **espèces caractéristiques** sont favorisées par la mise à disposition de surfaces suffisantes d'habitats adéquats ayant la qualité requise, bien réparties sur le territoire.

2. l'agriculture conserve et favorise la **diversité génétique** des espèces indigènes vivant à l'état sauvage, en accordant la priorité aux espèces présentes sur les surfaces agricoles. Elle apporte en outre une contribution essentielle à la conservation et à l'utilisation durable de variétés indigènes de plantes agricoles cultivées et de races indigènes d'animaux de rente.

3. la production agricole préserve les **services écosystémiques** rendus par la biodiversité.



**Le sous-objectif 1 a été opérationnalisé (Walter et al. 2013).
-> Rapport OPAL !**

Source : OFEV et OFAG (2016) : Objectifs environnementaux pour l'agriculture.

Formation de conseiller-ère en biodiversité

Le rapport OPAL nous dit qu'est-ce qui est nécessaire dans quelle région pour atteindre les objectifs environnementaux pour l'agriculture dans le domaine des espèces et des milieux.



Objectif d'habitat, objectif de qualité et diversité génétique

Rapport OPAL : opérationnalisation des objectifs environnementaux de l'agriculture suisse espèces et des habitats

Othmarsingen :

Région principale 1,
subrégion 1.2



Le rapport OPAL a été élaboré par des experts techniques sur mandat des offices fédéraux OFEV et OFAG.

Le rapport OPAL indique exactement ce qui est nécessaire pour atteindre le sous-objectif 1 des objectifs environnementaux pour l'agriculture, et en quelle quantité.

- Objectifs quantitatifs par région.
- Objectifs qualitatifs par région.
- Quels types d'habitats doivent être spécialement encouragés dans quelle région ?
- Quelles sont les espèces cibles et les espèces caractéristiques à promouvoir dans quelle région ?

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Version 10.02.2025

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

Nom de l'exploitant: *Jean Valjean (exploitation pictive:)*

Lieu / Commune: *Othmarsingen AG*

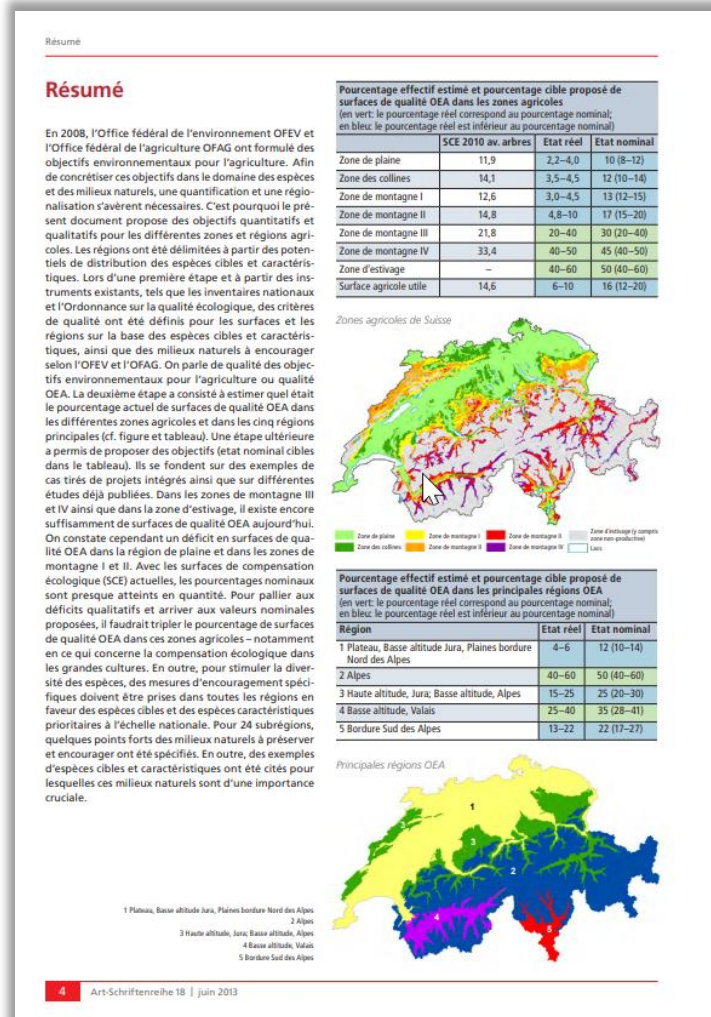
Date: *21.1.25*

Conseiller-r-e: *Jeanne Caméline*

		complété
1.	Objectifs selon rapport OPAL Région principale selon rapport OPAL: <i>1</i> Subrégion selon rapport OPAL: <i>1.2</i> Objectifs de surface selon rapport OPAL dans cette région (surfaces avec qualité OEA): Objectifs de surface selon rapport OPAL pour la zone agricole: Types de milieux à favoriser dans cette subrégion:	☐

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Rapport OPAL p.6 : Objectifs de surface par zone agricole et par région principale.



Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Rapport OPAL : pourcentage cible de surfaces de qualité OEA

Pourcentage effectif estimé et pourcentage cible proposé de surfaces de qualité OEA dans les zones agricoles

(en vert: le pourcentage réel correspond au pourcentage nominal;
en bleu: le pourcentage réel est inférieur au pourcentage nominal)

	SCE 2010 av. arbres	Etat réel	Etat nominal
Zone de plaine	11,9	2,2–4,0	10 (8–12)
Zone des collines	14,1	3,5–4,5	12 (10–14)
Zone de montagne I	12,6	3,0–4,5	13 (12–15)
Zone de montagne II	14,8	4,8–10	17 (15–20)
Zone de montagne III	21,8	20–40	30 (20–40)
Zone de montagne IV	33,4	40–50	45 (40–50)
Zone d'estivage	—	40–60	50 (40–60)
Surface agricole utile	14,6	6–10	16 (12–20)

Objectifs du rapport OPAL

Rapport OPAL : pourcentage cible de surfaces de qualité OEA

Pourcentage effectif estimé et pourcentage cible proposé de surfaces de qualité OEA dans les principales régions OEA
(en vert: le pourcentage réel correspond au pourcentage nominal;
en bleu: le pourcentage réel est inférieur au pourcentage nominal)

Région	Etat réel	Etat nominal
1 Plateau, Basse altitude Jura, Plaines bordure Nord des Alpes	4–6	12 (10–14)
2 Alpes	40–60	50 (40–60)
3 Haute altitude, Jura; Basse altitude, Alpes	15–25	25 (20–30)
4 Basse altitude, Valais	25–40	35 (28–41)
5 Bordure Sud des Alpes	13–22	22 (17–27)

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Rapport OPAL : pourcentage cible de surfaces de qualité OEA

Sont considérées comme des surfaces de qualité OEA :

- Surfaces des inventaires nationaux
- PPS (régional)
- Surface abritant au moins 1 espèce cible OEA
- Surface abritant 6 espèces caractéristiques OEA
- SPB avec QII (OPD)
- SPB sur terres assolées : jachères, ourlets, ... (OPD)
- Zones tampons et bandes riveraines (OPD)

Othmarsingen (zone de plaine uniquement) :

Part de SPB : 21 %

Part de la surface avec qualité OEA : 11 %

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG
Chiffres d'Othmarsingen estimés à partir de : <https://www.ag.ch/app/agisviewer4/v1/agisviewer.html>

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Rapport OPAL : pourcentage cible de surfaces de qualité OEA

Sont considérées comme des surfaces de qualité OEA :

- Surfaces des inventaires nationaux
- PPS (régional)
- Surface abritant au moins 1 espèce
- Surface abritant 6 espèces
- SPB avec QII (OPD)
- SPB sur terre
- Zones de haute qualité écologique selon les projets de mise en réseau
- Bourlets, ... (OPD)
- Zones humides, ... (OPD)

Othmarsingen ≠ SPB de valeur écologique selon les

Part de la surface avec qualité OEA = SPB de haute qualité écologique

Part de la surface avec qualité OEA : 11 %

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG
Chiffres d'Othmarsingen estimés à partir de : <https://www.ag.ch/app/agisviewer4/v1/agisviewer.html>

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Version 10.02.2025

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

Nom de l'exploitant: *Jean Valjean (exploitation Pictive!)*

Lieu / Commune: *Othmarsingen AG*

Date: *21.1.25*

Conseiller-r-e: *Jeanne Cameline*

complété

1.	Objectifs selon rapport OPAL Région principale selon rapport OPAL: <i>1</i> Subrégion selon rapport OPAL: <i>1.2</i> Objectifs de surface selon rapport OPAL dans cette région (surfaces avec qualité OEA): <i>12% (10-14%)</i> Objectifs de surface selon rapport OPAL pour la zone agricole: <i>10% (8-12%)</i> Types de milieux à favoriser dans cette subrégion:	☐
----	--	--------------------------

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Rapport OPAL p.21 : Informations sur la subrégion 1.2

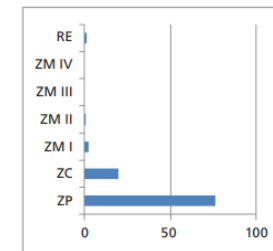
3.1.2 Subrégion 1.2: nord du Plateau, nord du Jura

Situation et agriculture

La vaste subrégion nord du Plateau et nord du Jura couvre une superficie de 3600 km². Elle s'étend à travers le Jura tabulaire, de l'Ajoie et la vallée du Doubs jusqu'au lac Inférieur de Constance et, le long de la frontière allemande, du Rhin aux lacs de Hallwil et de Zurich. 45 % de la surface sont utilisés par l'agriculture, dont 93 % se situent à l'étage collinéen et 7 % à l'étage montagnard. La plus grande partie est ainsi classée en zones de plaine et de collines (illustr. 3.1.2.1). Près de 45 % de la surface agricole est exploitée en cultures. 1000 ha environ (0,6 %) sont plantés de vignes. Les autres cultures permanentes recouvrent 1 % de la surface, les herbages, 53 %. La subrégion compte 540 000 arbres fruitiers haute-tige et arbres isolés – environ un cinquième de l'effectif suisse. Ils caractérisent notamment le paysage du Jura bâlois. La proportion de sites de reproduction de batraciens d'importance nationale est également très élevée, avec près de 16 % du total suisse. Celle des marais d'importance nationale est en revanche faible, avec seulement 2,6 % (tableau 3.1.2.1).

Aperçu des espèces

Deux tiers des espèces OEA (1159) sont présentes dans la subrégion. Celle-ci porte en outre une responsabilité élevée à très élevée pour plus de la moitié des espèces OEA de Suisse. Pour 37 % d'entre elles, la subrégion représente plus de 10 % de leur distribution potentielle (tableaux 3.1.2.2 et 3.1.2.3). 98 espèces prioritaires nationales des catégories 1 ou 2 renforcent l'importance de la subrégion pour le maintien et la promotion des espèces OEA. D'un point de vue biogéographique, il peut paraître surprenant que les zones de basse altitude du nord du Jura soient, en ce qui concerne les espèces présentes, plus proches des parties nord du



Illustr. 3.1.2.1 – subrégion 1.2: surface utilisée par l'agriculture selon les zones agricoles.

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Rapport OPAL à partir de la p.22 : Informations sur les milieux prioritaires

Groupes d'organismes	OEA	%
Mammifères	4	100
Oiseaux	43	91
Reptiles	5	56
Amphibiens	9	82
Apoïdes	71	85
Orthoptères	29	60
Odonates	4	57
Lépidoptères	99	66
Coléoptères	14	58
Ascalaphes	1	50
Gastéropodes	3	100
Plantes vasculaires	667	69
Mousses	62	63
Lichens	29	47
Champignons	119	65
Total	1 159	68

Priorités dans les milieux naturels

Maintien, promotion et renaturation des surfaces humides et des eaux libres, maintien et création de sites de reproduction de batraciens: la subrégion, de même que les autres subrégions du Plateau, portent la responsabilité principale de la préservation des amphibiens. Le maintien des sites de reproduction existants et des rares marais est également de la plus haute priorité. La subrégion représente une grande part du potentiel de distribution en Suisse pour la rainette verte (*Hyla arborea*), le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), le crapaud calamite (*Bufo calamita*), le triton crêté (*Triturus cristatus*), de même que pour les deux grenouilles vertes *Pelophylax esculentus* et *P. lessonae*. On pourrait renforcer et mieux relier les populations de nombreux amphibiens, grâce à la création de petites mares et de surfaces rudérales limitrophes offrant des refuges, tels que tas d'épierrement et de branches. Ces aménagements devraient de préférence être créés le long de cours d'eau, ruisseaux ou lacs existants pour correspondre aux corridors naturels originels. Il subsiste encore des populations d'amphibiens menacés, dans des gravières et des carrières. Les mesures en faveur des amphibiens n'exigent que de faibles surfaces. Cependant un entretien périodique est nécessaire pour maintenir ces milieux ouverts. Actuellement, dans le cadre des paiements directs et de l'ordonnance sur la qualité écologique, il n'y a pratiquement pas d'incitations pour encourager les exploitants à créer de tels milieux naturels dans la SAU. En effet ces derniers

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

1.	Objectifs selon rapport OPAL Région principale selon rapport OPAL: 1 Subrégion selon rapport OPAL: 1.2 Objectifs de surface selon rapport OPAL dans cette région (surfaces avec qualité OEA): 12% (10 - 14%) Objectifs de surface selon rapport OPAL pour la zone agricole: 10% (8 - 12%) Types de milieux à favoriser dans cette subrégion: 1) Milieux humides + sites reprod. batraciens 2) Biodiv. → grandes cultures + structures rudérales 3) PPS + prairies grasses riches en espèces 4) Valorisation avec structures lignées Espèces cibles selon les OEA pour cette subrégion, présentes dans cette commune (considérer les observations des 10 dernières années environ) Mammifères: Oiseaux : Reptiles: Amphibiens: Sauterelles: Papillons de jour: Plantes vasculaires:	☐
----	--	--------------------------

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Comment savoir quels types de milieux doivent être spécifiquement encouragés ✓

Comment savoir quel est le bon endroit pour quel type de milieux ?

Comment savoir quelles espèces doivent être spécifiquement encouragées ?



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Quelle surface de quels types de milieux devant être encouragés en priorité selon le rapport OPAL, serait nécessaire pour conserver et favoriser la biodiversité ?



3) Objectifs de diversité génétique

Quelle est la taille suffisante ?

- Surface minimale pour les populations viables de **toutes les espèces** d'un type de milieux ?

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- **Diversité génétique**
- Biodiversité fonctionnelle



Les experts estiment :

- PPS : au moins 10 ha.
- Prairies QII : au moins 5-10 ha.
- Marais : au moins 5-10 ha.
- Terres arables : au moins 10% des terres arables, et 20% des terres arables cultivées avec des méthodes à faibles intrants.



Source : Guntern J., Lachat T., Pauli D. Fischer M. (2013) : Besoins en surface pour la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques en Suisse. Forum Biodiversité Suisse de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), Berne.

2) Objectifs de diversité des milieux

Strukturtyp/ Lebensraum	Artengruppe	Empfehlung für Richtwerte	Quelle
Kleinstgewässer	Amphibien	4-5/km ² (<1000 m.ü.M.) 1/km ² (>1000 m.ü.M.)	(Oldham et al. 2000; Karch 2013)
	Libellen	5-10/km ²	(Wildermuth & Kuery 2013)
Hecken	Vögel, welche in Hecken brüten	Optimum: 4-5 km/km ² , (bis 80-90 m/ha) Minimum: 1 km/km ² ,	zusammengefasst in (Guntern et al. 2013, Kap. 4.7)
	Diverse Arten	Max. Distanz zw. Hecken von 300 m	
Gehölze in Weiden	Diverse Arten	3-20% (sehr spezifisch je nach Artengruppe); teil- weise auch Gehölzanteil von > 50% sehr wertvoll	zusammengefasst in (Guntern et al. 2013, Kap. 4.6)
Zwergsträucher im Sömmerungsgebiet	Diverse Arten	max. 50% *	(Koch et al. 2012)
Ast-/Steinhaufen	Kleinkarnivo- ren wie Wiesel	5 Stück/ha bzw. in Distanzen von 150 m o- der weniger. Ideal: Ab- stand zu Jagdlebensraum oder Deckung ca. 20 m	(Stiftung WIN Wieselnetz & Agrofutura AG 2018)

Source : Guntern, J., Pauli, D., Klaus, G. (2020) : Structures favorisant la biodiversité dans les zones agricoles. Importance, évolution et orientations pour la promotion. Edité par le Forum Biodiversité Suisse (SCNAT), Berne. 90 p.

2) Objectifs de diversité des milieux

Strukturtyp/ Lebensraum	Artengruppe	Empfehlung für Richtwerte	Quelle
Stein- oder Totholz- strukturen	Amphibien	Strukturen < 0.5 bis 1 km von Gewässer oder Feuchstelle entfernt	Karch
Offene Bodenstellen in Rebbergen	Insektenfres- sende Brutvögel	40-70%	(Schaub et al. 2010; Coudrain et al. 2010; Arlettaz et al. 2011)
Offene Bodenstellen in TWW	Schnecken	10-20%	(Rüetschi et al. 2012)
Distanzen zw. Nist- platz und blütenrei- chen Flächen	Wildbienen	max. 100 m für kleine, 300 m für grosse Arten	(Zurbuchen et al. 2010a, 2010b; Zurbuchen & Müller 2012)
Altgras (Rückzugs- streifen) in Wie- sen/Weiden	Diverse	10-20%	(Humbert et al. 2010, 2012; Buri et al. 2013; van Klink et al. 2017)
Krautige Saumstruktu- ren	Diverse	200 m/ha	(Bosch & Partner GMBH & Büro für Umwelt- und Regionalentwicklung 2000)

Source : Guntern, J., Pauli, D., Klaus, G. (2020) : Structures favorisant la biodiversité dans les zones agricoles. Importance, évolution et orientations pour la promotion. Edité par le Forum Biodiversité Suisse (SCNAT), Berne. 90 p.

Quelle est la surface nécessaire ?

Rapport OPAL : types de milieux à promouvoir en priorité

Exemple de la sous-région 1.2 (Othmarsingen) :

- Maintien, promotion et renaturation des surfaces humides et des eaux libres, maintien et création de sites de reproduction de batraciens -> **Othmarsingen : Environ 0,1 ha.**
- Promotion de la compensation écologique dans les grandes cultures ainsi que des structures rudérales -> **Othmarsingen : Environ 1,4 ha.**
- Maintien et promotion des PPS et des prairies grasses riches en espèces (prairies à fromental) -> **Othmarsingen : Env. 10 ha.**
- Valorisation par des structures ligneuses (haies, arbres fruitiers à haute tige et arbres isolés) -> **Othmarsingen : Env. 0,1 ha de haies et env. 100 arbres.**

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Chiffres d'Othmarsingen estimés à partir de :

<https://www.ag.ch/app/agisviewer4/v1/agisviewer.html>

Quelle est la surface nécessaire ?

Rapport OPAL : types de milieux à promouvoir en priorité

Exemple de la sous-région 1.2 (Othmarsingen)

- Maintien, promotion et renaturation d'habitats humides et des eaux libres, maintien et création de zones de production de batraciens -> **Othmarsingen**
- Promotion de la coexistence de grandes cultures ainsi que des prairies -> **Othmarsingen : Environ 1,4 ha.**
- Maintien et création de prairies grasses riches en biodiversité -> **Othmarsingen : Env. 10 ha.**
- Valorisation des haies ligneuses (haies, arbres fruitiers à haute tige) -> **Othmarsingen : Env. 0,1 ha de haies et env. 10 ha d'arbres**

Déficit aujourd'hui : La plupart des SPB sont des prairies ! La diversité des milieux n'est pas suffisamment encouragée !

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Chiffres d'Othmarsingen estimés à partir de :

<https://www.ag.ch/app/agisviewer4/v1/agisviewer.html>

Quels sont les objectifs ? Conclusion intermédiaire

Rapport OPAL : types de milieux à promouvoir en priorité

Si certains types de milieux disparaissent d'une région, alors avec le temps les espèces liées à ces milieux disparaissent également. Certaines espèces disparaissent très vite, d'autres après plus de temps.

-> Dette d'extinction !

Si nous n'offrons pas de milieux de remplacement pour ces milieux disparus, alors les espèces qui y sont liées disparaîtront tôt ou tard de la région.

-> la biodiversité diminue !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Comment savoir quels types de milieux doivent être spécifiquement encouragés ? ✓

Comment savoir quel est le bon endroit pour quel type de milieux ?

Comment savoir quelles espèces doivent être spécifiquement encouragées ?

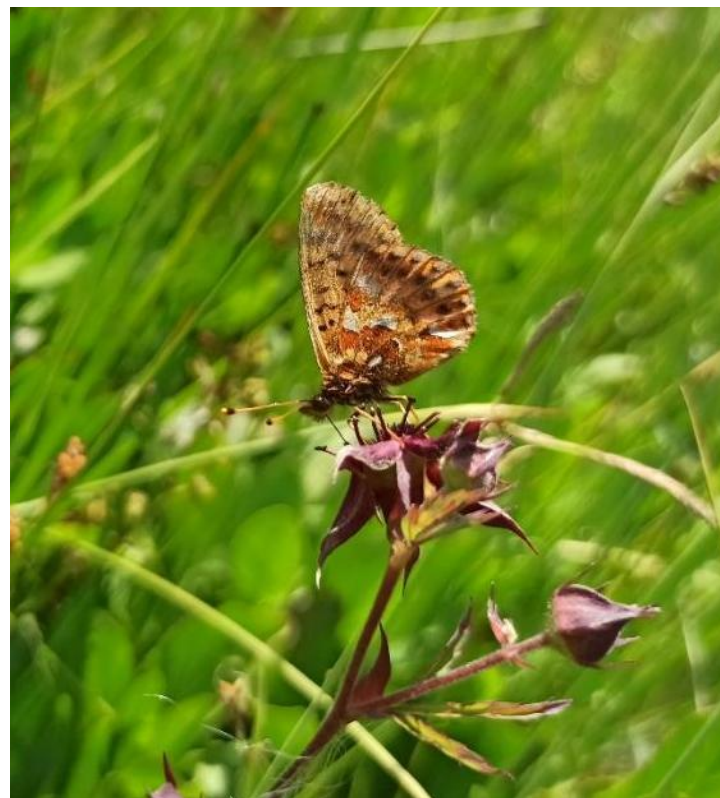


Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Espèces cibles :

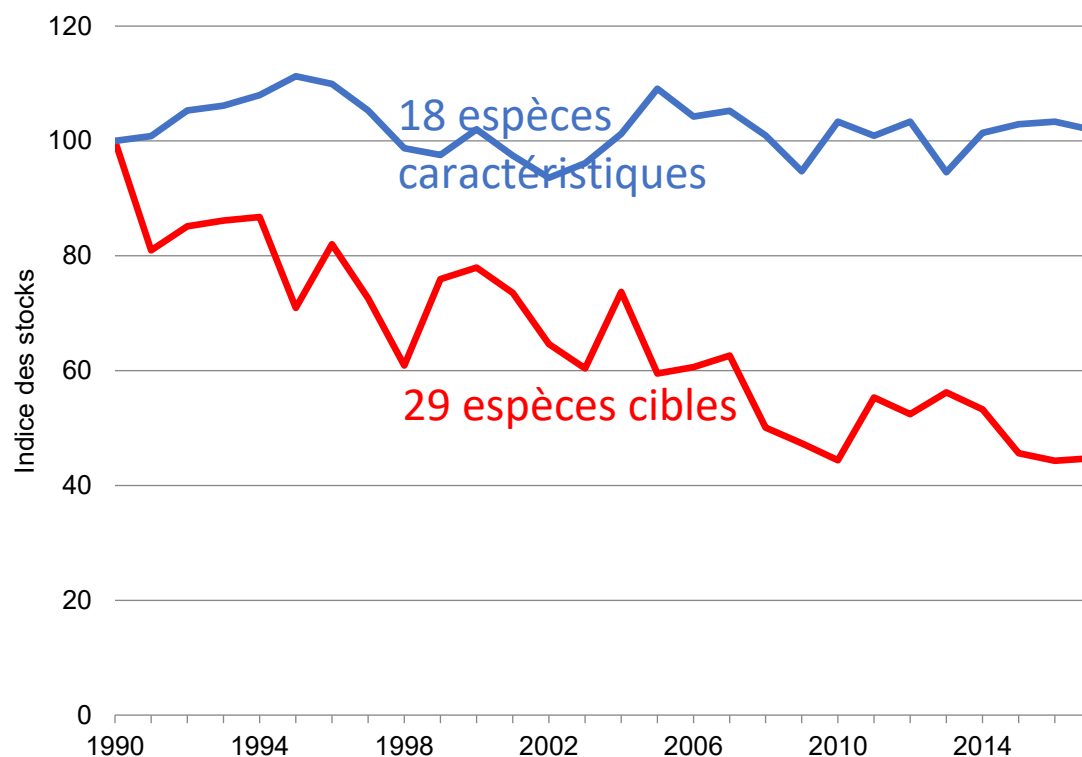
Une espèce cible est une espèce menacée pour laquelle une région a une responsabilité particulière.
Les espèces cibles doivent être **encouragées concrètement** (objectif de protection : espèce cible).

OEA : les populations des espèces cibles sont maintenues et favorisées.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

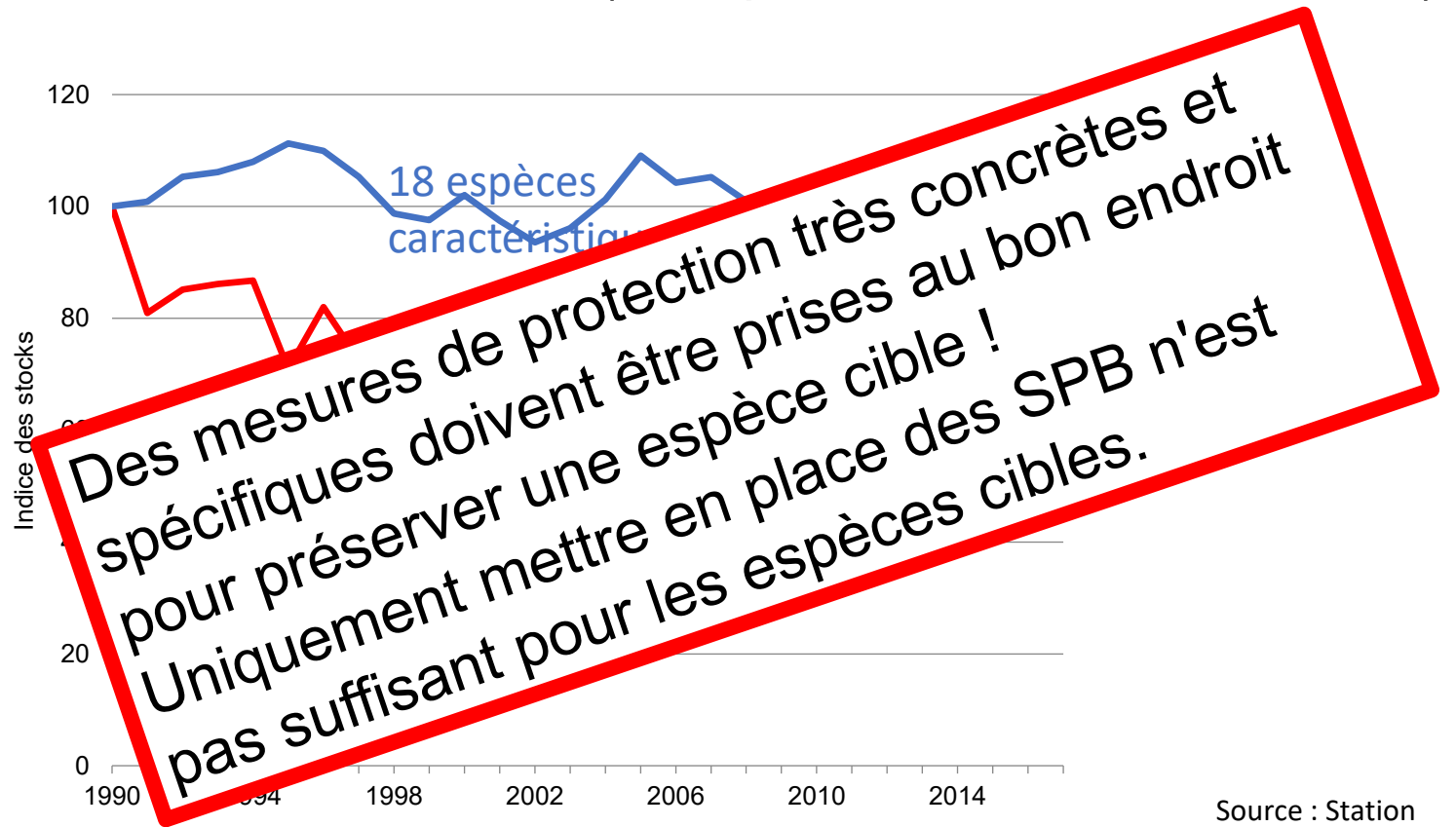
Evolution des espèces d'oiseaux nicheurs OEA
dans les terres cultivées suisses (47 espèces d'oiseaux OEA au total)



Source : Station
ornithologique suisse
2018

Evolution des espèces d'oiseaux nicheurs OEA
dans les terres cultivées suisses (47 espèces d'oiseaux OEA au total)

dans les terres cultivées suisses (47 espèces d'oiseaux OEA au total)



Source : Station
ornithologique suisse
2018

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Pour favoriser les espèces cibles à Othmarsingen, il faut savoir quelles espèces cibles OEA y sont effectivement présentes.

Malheureusement, il est toujours très difficile d'obtenir cette information.



Déterminer les espèces cibles



Bienvenue chez InfoSpecies, le Centre suisse d'informations sur les espèces

InfoSpecies est l'association faîtière des Centres de données et d'informations et des Centres de coordination pour la conservation des espèces.

Déterminer les espèces cibles

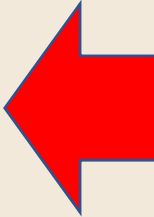
www.infospecies.ch

[HOME](#) [DONNÉES](#) [ESPÈCES](#) [NEOBIOTA](#) [FORMATION](#) [PROJETS](#) [CONTACT](#) [de](#) [it](#)

Données à la résolution 5x5 km

Les données d'InfoSpecies sont en principe librement accessibles dans une résolution de 5x5km et peuvent être obtenues sur la plateforme internationale [GBIF](#) (Global Biodiversity Information Facility). Elles peuvent en outre être consultées et téléchargées sous forme de cartes de répartition et de listes d'espèces directement auprès des centres de données nationaux.

Plantes: [Listes d'espèces](#) et [Cartes de distribution](#)
Mousses: [Cartes de distribution](#)
Lichens: [Cartes de distribution](#)
Champignons: [Cartes de distribution](#)
Animaux (sauf oiseaux): [Listes d'espèces](#) et [Cartes de distribution](#)
Oiseaux: [Cartes de distribution](#)



Exemple : Sélectionner les listes d'espèces "Animaux".

Déterminer les espèces cibles

Bitte wählen Sie

Tiergruppe : Amphibia (Amphibien) ▼
 Art der Abfrage : Artenliste nach geografischen Einheiten ▼
 Typ der geografischen Einheit : Gemeinde ▼
 Kanton : AG ▼
 Gemeinde : Othmarsingen ▼
 BeobachterInnen auflisten : ☐
 Suchen Zurücksetzen

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Exemple: Choisir les amphibiens pour Othmarsingen et exporter les données sur Excel. Ev. supprimer les observations datant de plus de 10 ans.

Die Tabelle gibt die Liste der in der ausgewählten geografischen Einheit gemeldeten Tierarten wieder. Das Jahr entspricht dem letzten Beobachtungsjahr. Der Link "Karte" führt zum Kartenserver mit den Verbreitungskarten der Arten in der Schweiz.

Tierart	Familie	Gemeinde	Kanton	Letztes Jahr	RL	NPA			
Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alytidae	Othmarsingen	AG	2010	VU	1	Z		Zeigen
Bombina variegata (Linnaeus)	Bombinatoridae	Othmarsingen	AG	2021	VU	1	Z	2	Zeigen

Déterminer les espèces cibles

Trier "UZL" -> "Z"

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	info fauna Daten in Tabellenform								
2	Tierart	Familie	Gemeinde	Kantor	Letztes Jahr	RL	NPA	UZL	WZL
3	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alytidae	Othmarsingen	AG	2010	VU	1	Z	
4	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Bombinatoridae	Othmarsingen	AG	2021	VU	1	Z	2
5	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Bufonidae	Othmarsingen	AG	2023	LC			
6	Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	Bufonidae	Othmarsingen	AG	2006	EN	1	Z	
7	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)	Hylidae	Othmarsingen	AG	2006	VU	1	Z	
8	Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)	Salamandridae	Othmarsingen	AG	2023	LC			
9	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)	Salamandridae	Othmarsingen	AG	2020	VU	1		2
10	Rana temporaria Linnaeus, 1758	Ranidae	Othmarsingen	AG	2023	LC			
11	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Salamandridae	Othmarsingen	AG	2020	VU	1		2

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	info fauna Daten in Tabellenform								
2	Tierart	Familie	Gemeinde	Kantor	Letztes Jahr	RL	NPA	UZL	WZL
3	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alytidae	Othmarsingen	AG	2010	VU	1	Z	
4	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Bombinatoridae	Othmarsingen	AG	2021	VU	1	Z	2
5	Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	Bufonidae	Othmarsingen	AG	2006	EN	1	Z	
7	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)	Hylidae	Othmarsingen	AG	2006	VU	1	Z	

4 espèces cibles d'amphibiens ont été observées à Othmarsingen. Le crapaud calamite et la rainette verte n'ont pas été observés depuis très longtemps. Considérer en priorité les observations datant de moins de 10 ans.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

À faire au minimum pour les mammifères, reptiles, amphibiens, sauterelles, papillons diurnes et plantes vasculaires.

Problème : les listes d'espèces ne sont pas disponibles pour tous les groupes (p. ex. oiseaux).

Types de milieux à favoriser dans cette subrégion:

- 1) Milieux humides + sites reprod. batraciens
- 2) Biodiv. → grandes cultures + structures rudérales
- 3) PPS + prairies grasses riches en espèces
- 4) Valorisation avec structures ligneuses

Espèces cibles selon les OEA pour cette subrégion, présentes dans cette commune (considérer les observations des 10 dernières années environ)

Mammifères: Castor, Lièvre

Oiseaux : Optionel: Demander aux ornithologues locaux !!!

Reptiles: Lézard agile

Amphibiens: Crapaud accoucheur, sonneur à ventre jaune

Sauterelles: -

Papillons de jour: -

Plantes vasculaires: 20 espèces (c.p. excel) dont 3 d'oulet herbacé, 4 messicoles, 7 rudérales, 4 humide, 2 sec

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Comment savoir quels types de milieux doivent être spécifiquement encouragés ? ✓

Comment savoir quel est le bon endroit pour quel type de milieux ?

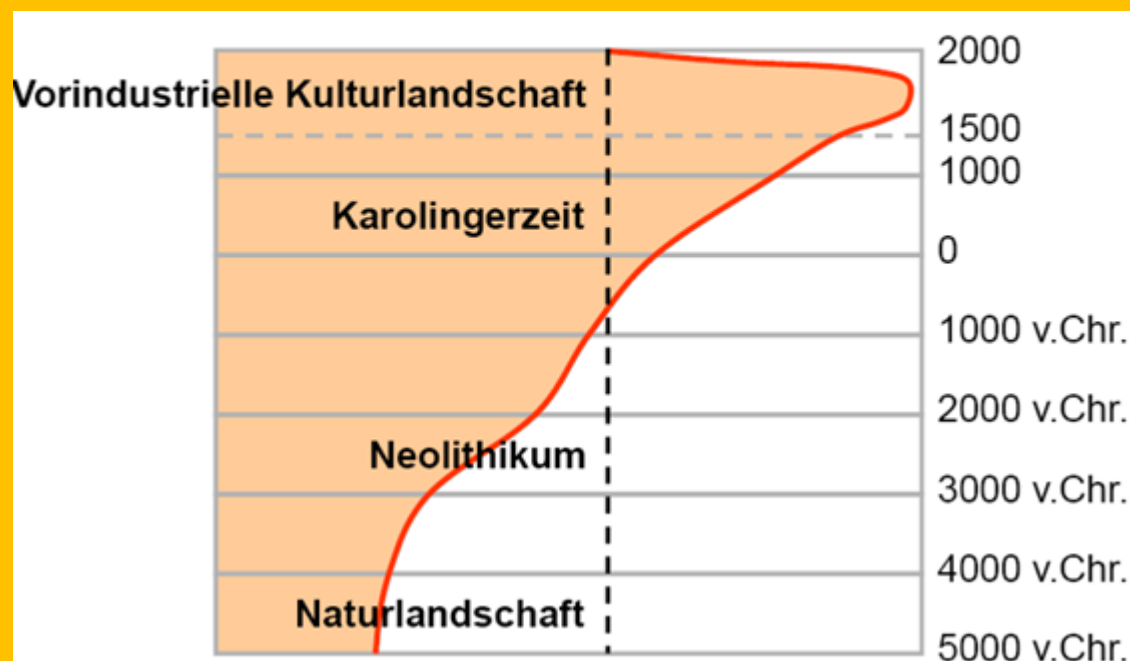
Comment savoir quelles espèces doivent être spécifiquement encouragées ? ✓



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Quand la biodiversité était-elle la plus élevée ? Comment était-ce à l'époque ?

Et la biodiversité ? -> Courbe des «terres à blé»

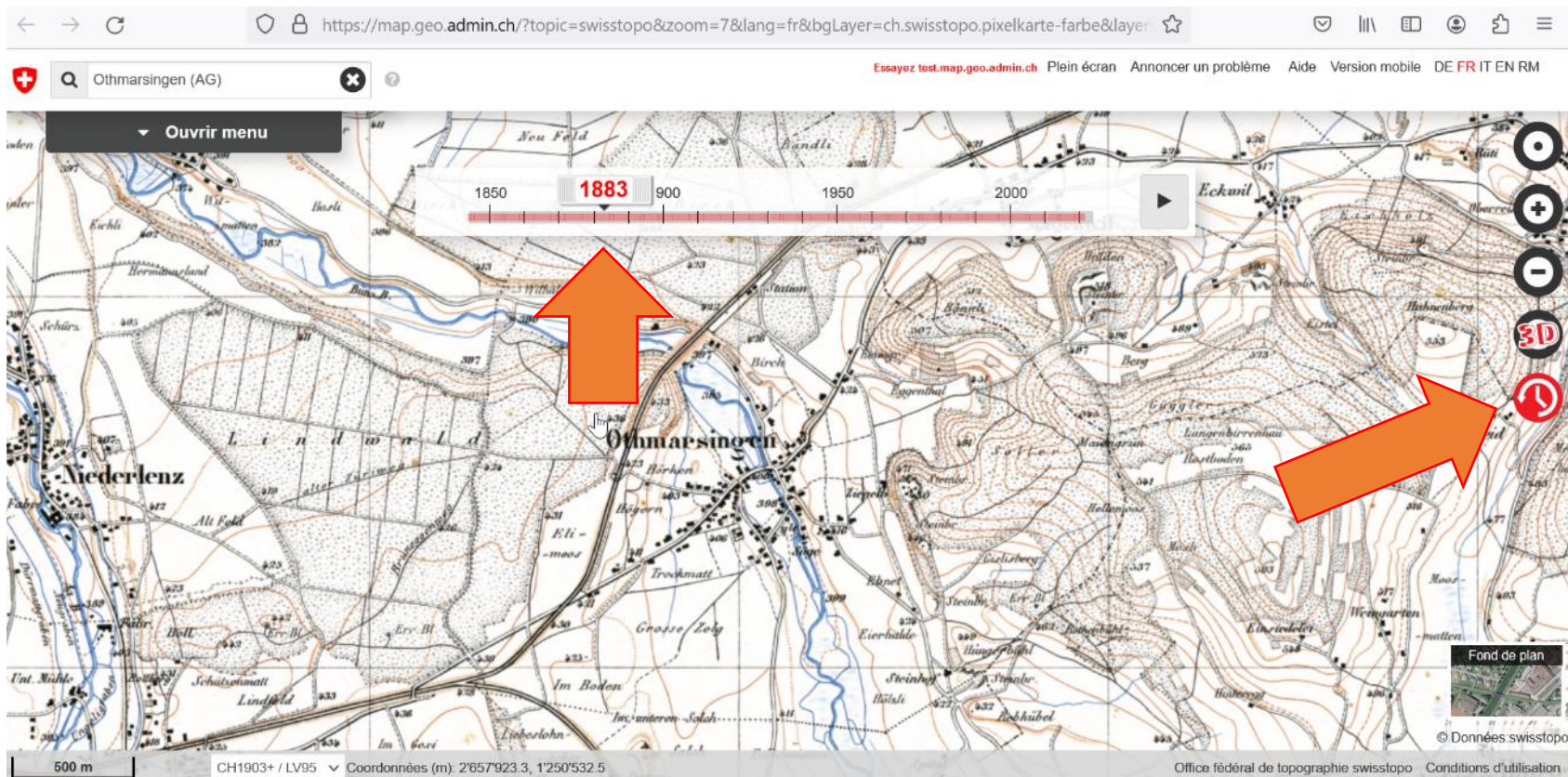


Source : Fukarek F. (1979) - Pflanzenwelt der Erde. 1ère édition, Urania-Verlag Leipzig-Jena-Berlin 1979, légèrement modifié

Diversité de la flore

Objectifs selon l'analyse historique

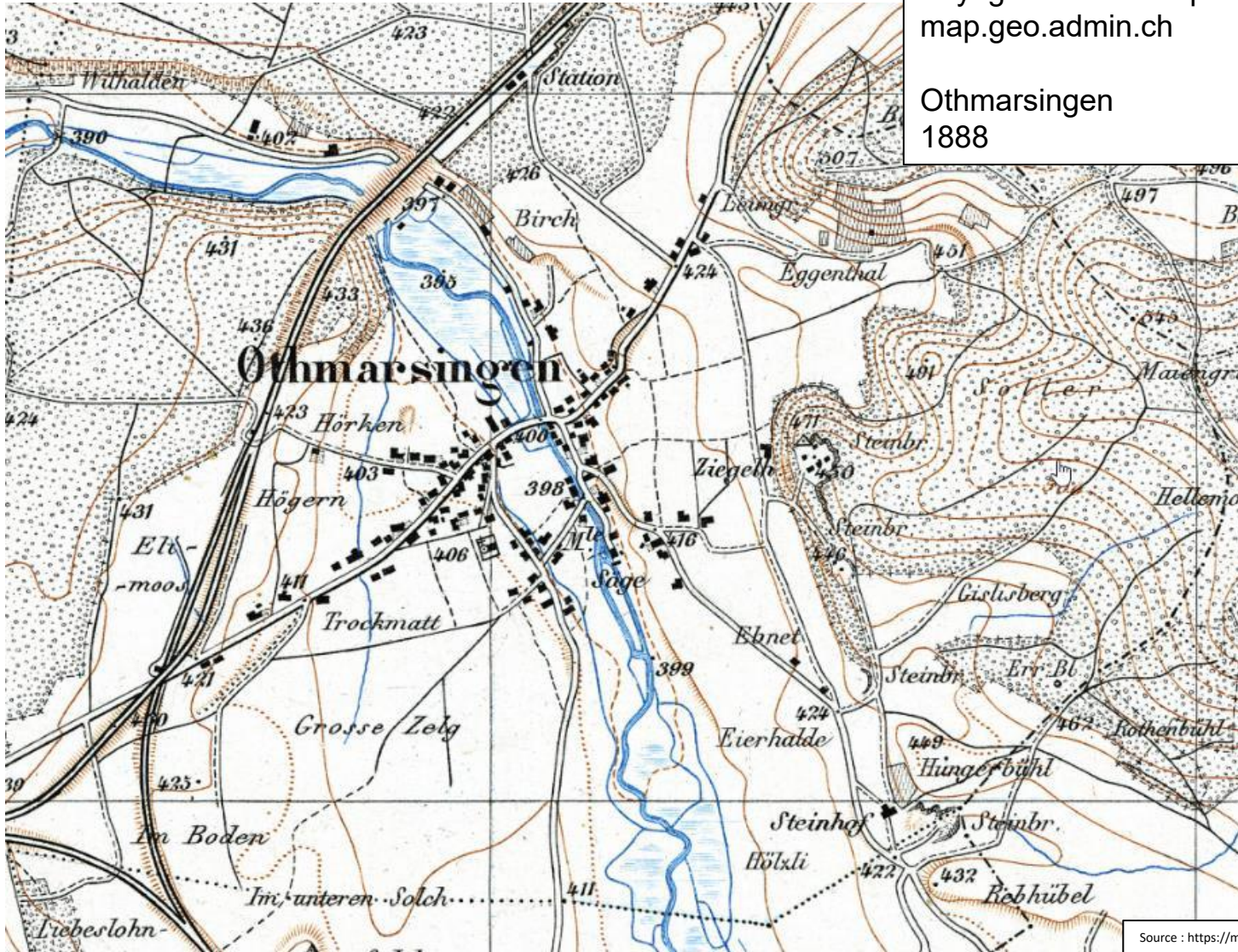
map.geo.admin.ch -> Voyage dans le temps



Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888

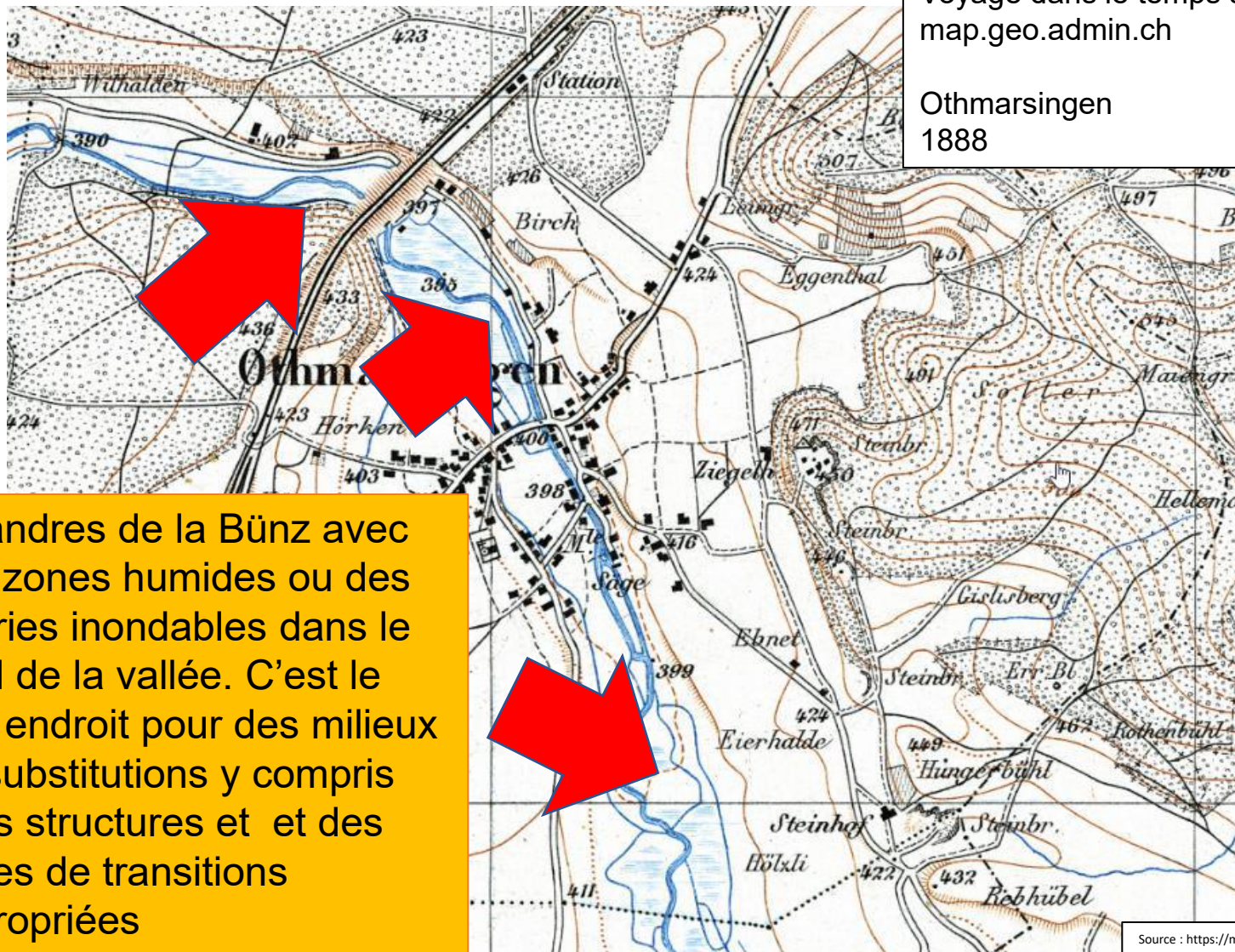


Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur
map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888



Méandres de la Bünz avec des zones humides ou des prairies inondables dans le fond de la vallée. C'est le bon endroit pour des milieux de substitutions y compris leurs structures et des zones de transitions appropriées

Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur
map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888

Système d'assolement triennal traditionnel :
Céréales d'automne - Pâturages sur
chaumes - Céréales de printemps –
Jachères.

C'est l'endroit idéal pour des milieux de
substitutions y compris leurs structures et
zones de transition: biodiversité des terres
assolées, structures rudérales.

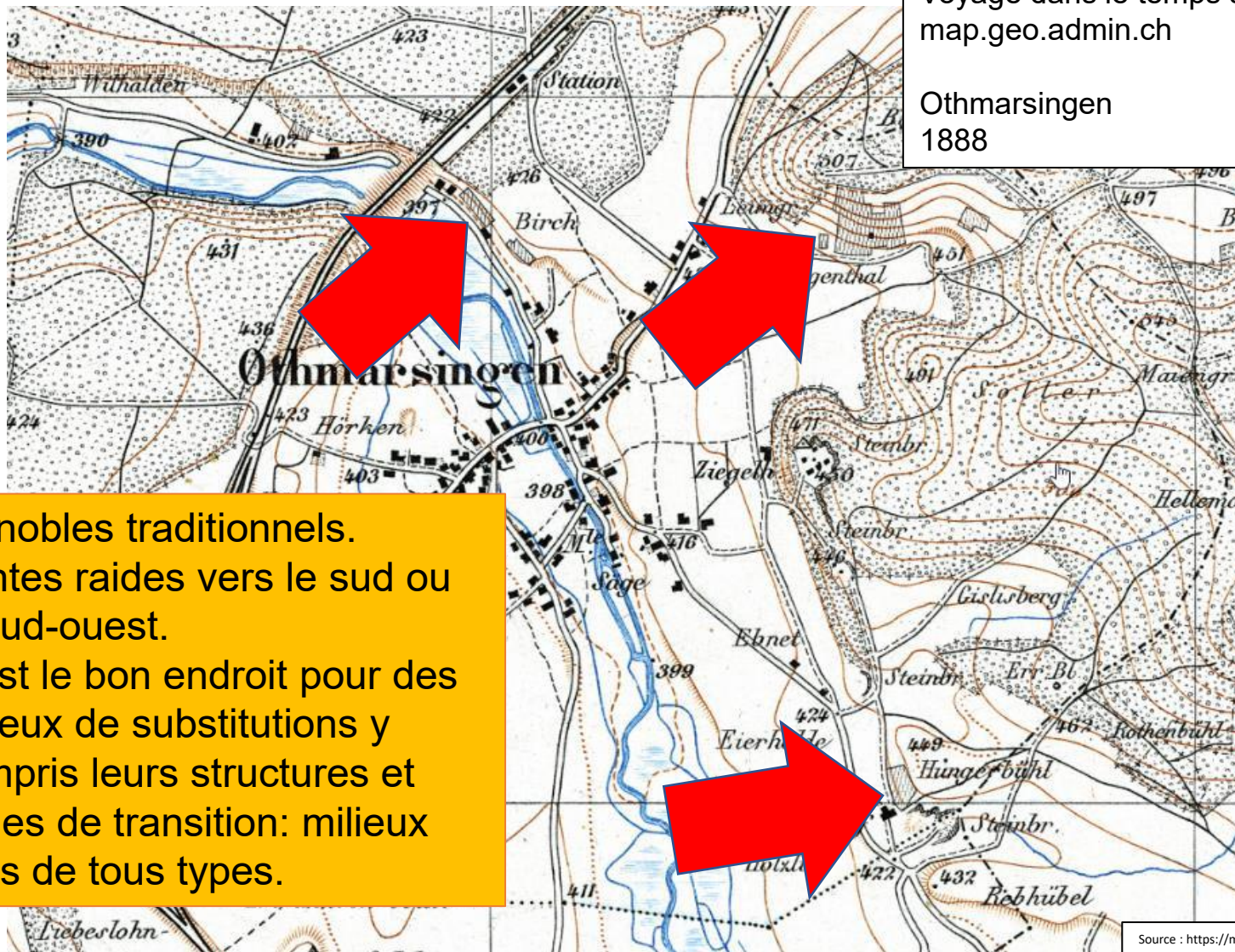


Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur
map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888



Vignobles traditionnels.
Pentes raides vers le sud ou
le sud-ouest.
C'est le bon endroit pour des
milieux de substitutions y
compris leurs structures et
zones de transition: milieux
secs de tous types.

Source : <https://map.geo.admin.ch>

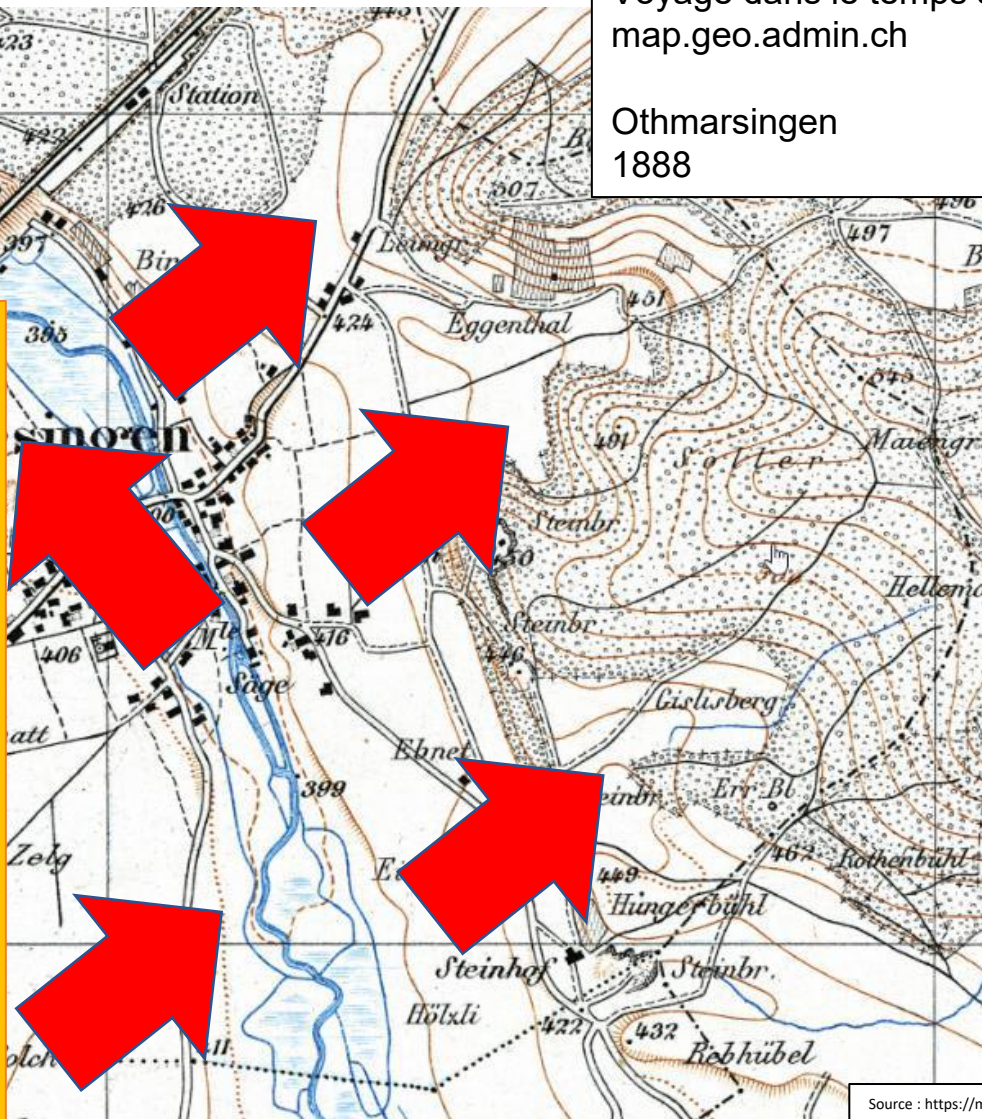
Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur
map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888

Prairies et pâturages
traditionnels.

C'est le bon endroit pour
des milieux de
substitutions y compris
leurs structures et zones
de transition: pâturages
extensifs, revalorisations
des lisières avec
imbrication forêt-prairie,
prairies à fromental.
Possibilité de remettre
d'anciennes pratiques au
goût du jour : déprimage
(pâture précoce).



Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur
map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888

Prairies et pâturages
traditionnels.

C'est le bon endroit pour
des milieux de
substitutions y compris
leurs structures et zones
de transition: pâturage
extensifs, revalorisation
des lisières avec
imbrication forêt-prairie,
prairies à fromental.
Possibilité de remettre
d'anciennes pratiques au
goût du jour : déprimage
(pâture précoce).

Réflexion :
200 ans de fauche vs. 200 000 000 ans
de pâture (d'abord par les animaux
sauvages, puis par les animaux de rente)
-> La biodiversité des prairies est née du
pâturage !

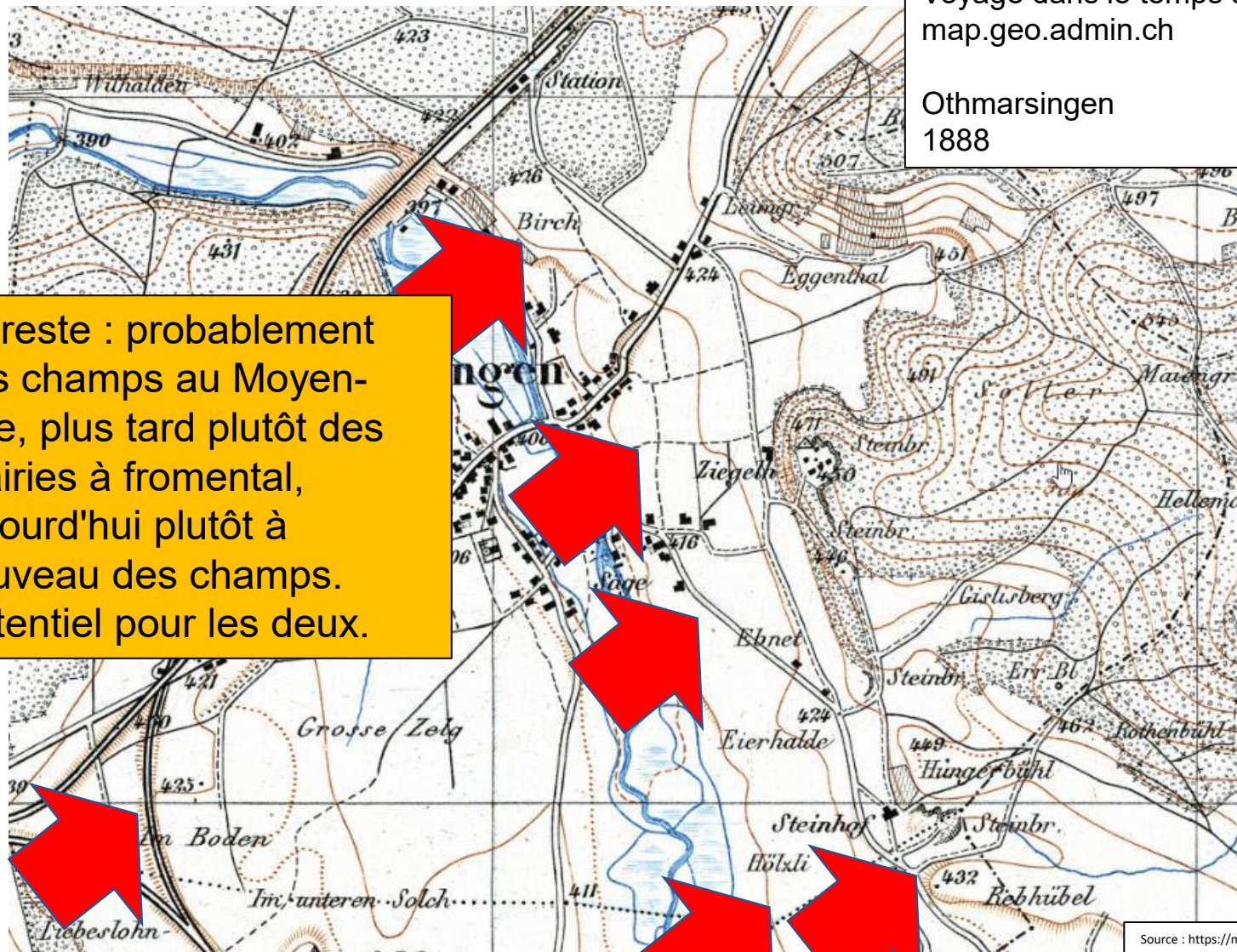
Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique

Voyage dans le temps sur
map.geo.admin.ch

Othmarsingen
1888

Le reste : probablement
des champs au Moyen-
Âge, plus tard plutôt des
prairies à fromental,
aujourd'hui plutôt à
nouveau des champs.
Potentiel pour les deux.



Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique



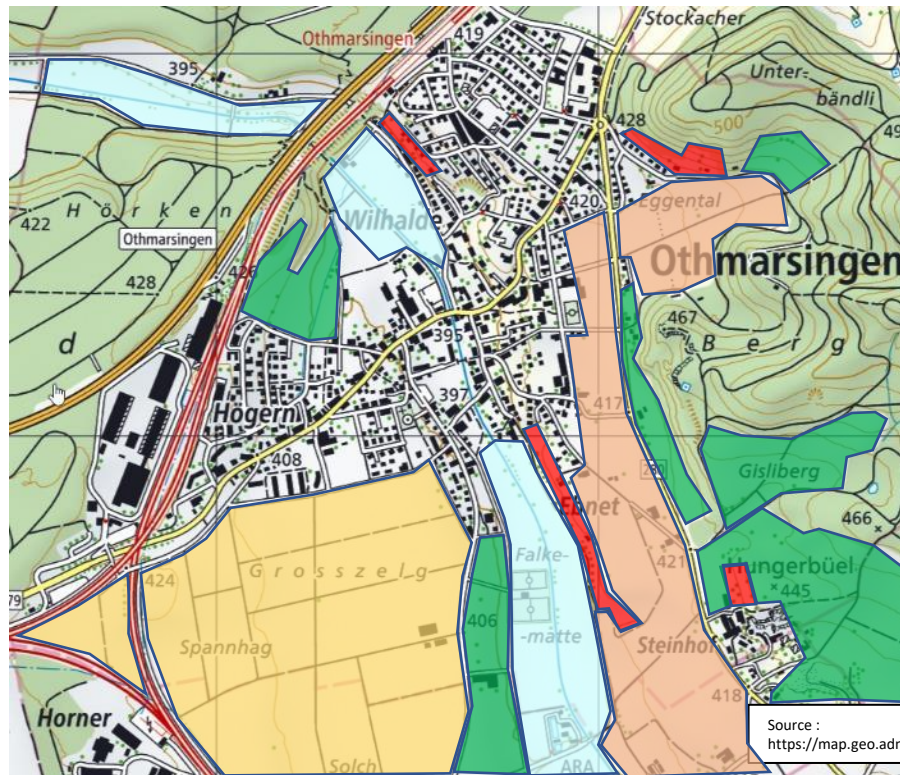
Othmarsingen
1954

Structures dans le
paysage : vergers haute-
tige et haies.

Source : <https://de.wikipedia.org>

Objectifs selon l'analyse historique

Une première carte grossière des milieux potentiels est établie sur la base d'une analyse historique (ou en considérant l'historique du paysage) !



Légende :

- Potentiel humide
- Potentiel champ
- Potentiel sec
- Potentiel prairies à fromental et pâturages
- Potentiel champ ou prairies à fromental ou pâturages

Voyage dans le temps sur [map.geo.ch](https://map.geo.admin.ch)

Othmarsingen aujourd'hui

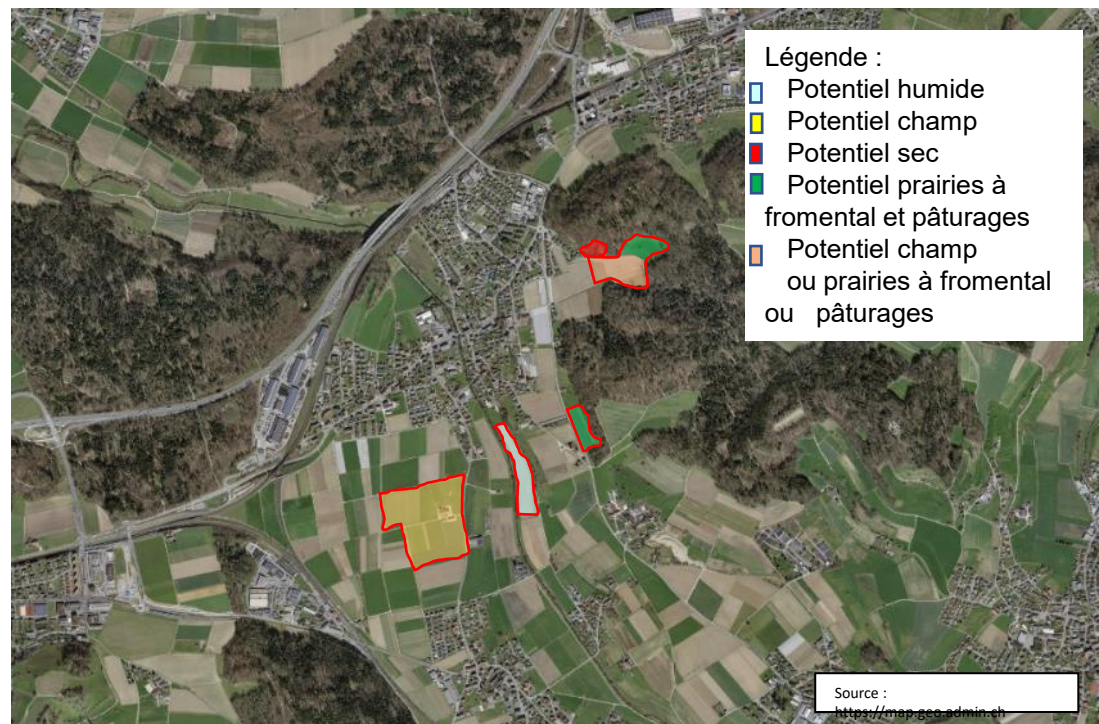
Source : <https://map.geo.admin.ch>

Objectifs selon l'analyse historique

Exemple d'une ferme
fictive à Othmarsingen

Potentiels des parcelles
pour certains milieux sur la
base d'une analyse
historique.

**Avec un peu
d'entraînement, on arrive
à voir cela en observant
le paysage.**



Objectifs selon l'analyse historique

Exemple d'une ferme
fictive à Othmarsingen

Potentiel pour des surfaces rudérales
pour cela où cela se prête (dans les terres
base d'un assolement mais aussi ailleurs).
historique Potentiel pour des ourlets et lisières
herbacés dans les zones de transition.
Avec un p Ligneux partout où cela est possible
d'entraîne sauf si contraire à l'objectif (p.ex.
à voir cela promotion des allouettes).
le paysage.

Légende :

- Potentiel humide
- Potentiel champ
- Potentiel sec
- Potentiel prairies à fromental et pâturages
- Potentiel champ ou prairies à fromental ou pâturages

Source :
<https://map.geo.admin.ch>

Quelle est la surface nécessaire ?

Rapport OPAL : types de milieux à promouvoir en priorité

Exemple de la sous-région 1.2 (Othmarsingen) :

- Maintien, promotion et renaturation des surfaces humides et des eaux libres, maintien et création de sites de reproduction de batraciens
- Promotion de la compensation écologique dans les grandes cultures ainsi que des structures rudérales
- Maintien et promotion des PPS et des prairies grasses riches en espèces (prairies à fromental)
- Valorisation par des structures ligneuses (haies, arbres fruitiers à haute tige et arbres isolés)

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Quelle est la surface nécessaire ?

Rapport OPAL : types de milieux à prioriser

Exemple de la sous-région

- Maintien, promotion et des espèces rares
- Protection des milieux doivent être favorisés en priorité.
- Protection des milieux qui étaient présents autrefois et qui ont disparu aujourd'hui.
- Maintien des milieux riches
- Valorisation des milieux où ces milieux étaient présents autrefois.
- Valorisation des milieux fruitiers à

Le rapport OPAL nous dit quels types de milieux doivent être favorisés en priorité. Ce sont ceux qui étaient présents autrefois et qui ont disparu aujourd'hui. Le voyage dans le temps nous indique où ces milieux étaient présents autrefois. C'est là qu'il existe aujourd'hui encore un potentiel pour ce type de milieux.

Source : Walter et al (2013) : Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, OFEV et OFAG

Chiffres d'Othmarsingen estimés à partir de :

<https://www.ag.ch/app/agisviewer4/v1/agisviewer.html>

Quels sont les objectifs ? Conclusion intermédiaire

Rapport OPAL : types de milieux à promouvoir en priorité

Si les types de milieux d'une région disparaissent, alors avec le temps les espèces liées à ces milieux disparaissent également. Certaines espèces disparaissent très vite, d'autres après plus longtemps.

-> Dette d'extinction !

Si nous n'offrons pas de milieux de remplacement pour ces milieux disparus, alors les espèces qui y sont liées disparaîtront tôt ou tard de la région.

-> la biodiversité diminue !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

	Mammifères: <i>Castor, Belette</i> Oiseaux : Reptiles: <i>Lézard agile</i> Amphibiens: <i>Crapaud accoucheur, sonneur à ventre jaune</i> Sauterelles: <i>-</i> Papillons de jour: <i>-</i> Plantes vasculaires: <i>20 espèces (c.p. excl) dont 3 d'oulet herbacé, 4 messicoles, 7 rudérales, 4 humide, 2 sec</i>	
2.	Voyage dans le temps www.map.geo.ch: relever les milieux présents autrefois et autres indications pertinentes. - Carte de 1888/1892 - Carte de 1955 montre les structures existantes, vergers, haies Etablir une carte des milieux potentiels à partir de l'analyse historique. <i>→ voir carte + favoriser ship. rudérales, owlts, ligneras!</i>	

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée


AGROFUTURA
Agronomie · Ökologie · Ökonomie


FiBL


agriidea
INSTITUT FÜR ANWANDTE LANDWIRTSCHAFTSÖKOLOGIE

Version 10.03.2025

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

Nom de l'exploitant: <i>Jean Valjean (exploitation pictive!)</i> Lieu / Commune: <i>Othmarsingen AG</i> Date: <i>21.1.25</i> Conseiller-e: <i>Jeanne Camelin</i>	complète
1. Objectifs selon rapport OPAL Région principale selon rapport OPAL: <i>1</i> Subrégion selon rapport OPAL: <i>1.2</i> Objectifs de surface selon rapport OPAL dans cette région (surfaces avec qualité OEA): <i>12% (10-14%)</i> Objectifs de surface selon rapport OPAL pour la zone agricole: <i>10% (8-12%)</i> Types de milieux à favoriser dans cette subrégion: <i>1) Milieux humides + sites ripariels batiacins</i> <i>2) Biodiversité → grandes cultures + structures rudérales</i> <i>3) PPS + prairies grasses riches en espèces</i> <i>4) Valriculture avec structures linéaires</i> Espèces cibles selon les OEA pour cette subrégion, présentes dans cette commune (considérer les observations des 10 dernières années environ) Mammifères: <i>Castor, lièvre</i> Oiseaux: <i>—</i> Reptiles: <i>Lézard agile</i> Amphibiens: <i>Crapaud accoucheur, sonneur à ventre jaune</i> Sauterelles: <i>—</i> Papillons de jour: <i>—</i> Plantes vasculaires: <i>20 espèces (c.f. Excel) dont 3 d'outlet herbacées, 4 mesocoles, 7 rudérales, 4 humides, 2 sec</i>	☒
2. Voyage dans le temps www.map.geo.ch: relever les milieux présents autrefois et autres indications pertinentes. - Carte de 1888/1892 - Carte de 1955 montre les structures existantes, vergers, haies Etablir une carte des milieux potentiels à partir de l'analyse historique. → voir carte + passer voir surp. rudérales, outils, ligneuses!	☒

La première page de l'analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage est terminée.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

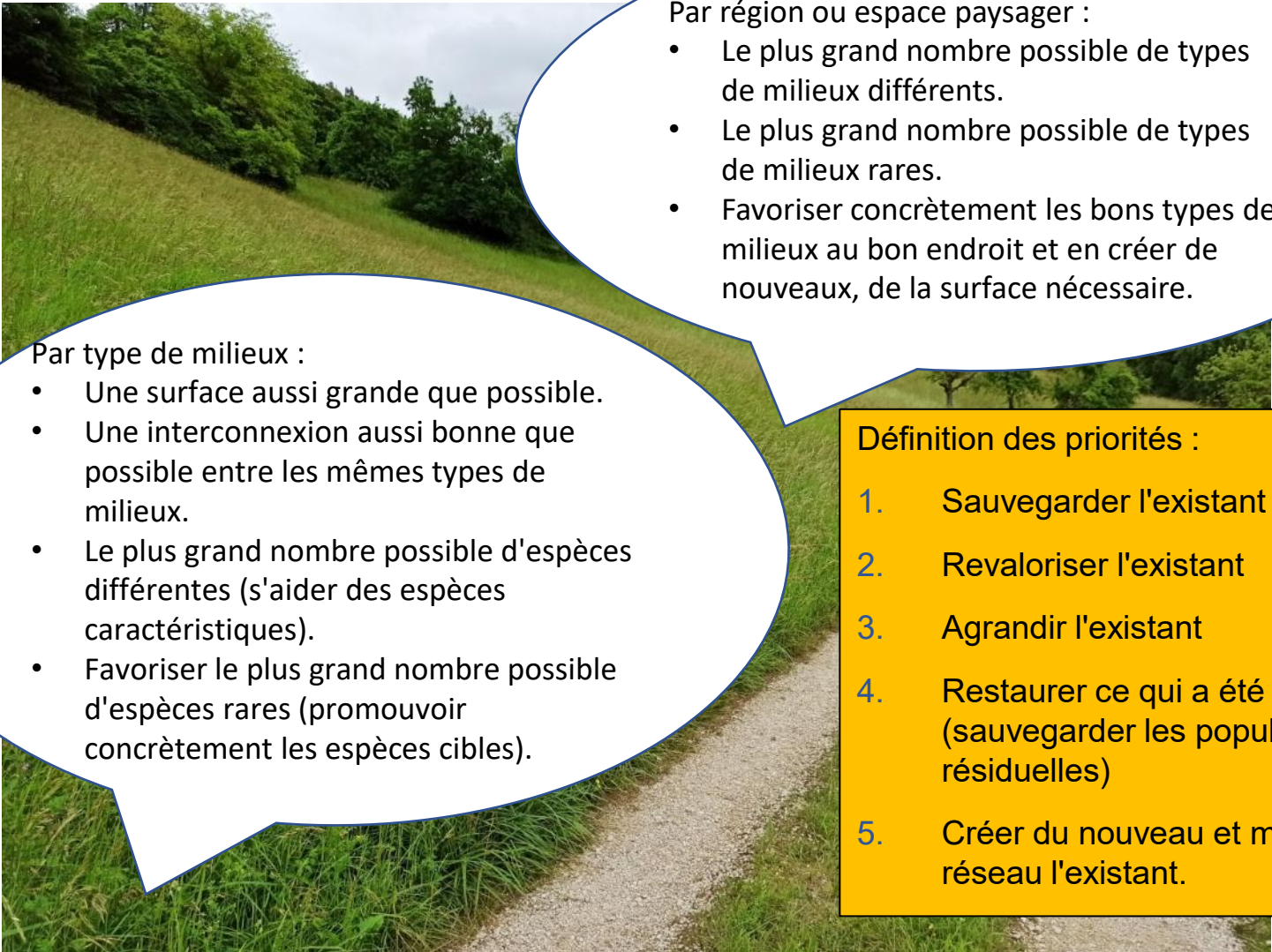
Comment savoir quels types de milieux doivent être spécifiquement encouragés ? ✓

Comment savoir quel est le bon endroit pour quel type de milieux ? ✓

Comment savoir quelles espèces doivent être spécifiquement encouragées ? ✓



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée : Quels sont les objectifs ?



Par région ou espace paysager :

- Le plus grand nombre possible de types de milieux différents.
- Le plus grand nombre possible de types de milieux rares.
- Favoriser concrètement les bons types de milieux au bon endroit et en créer de nouveaux, de la surface nécessaire.

Par type de milieux :

- Une surface aussi grande que possible.
- Une interconnexion aussi bonne que possible entre les mêmes types de milieux.
- Le plus grand nombre possible d'espèces différentes (s'aider des espèces caractéristiques).
- Favoriser le plus grand nombre possible d'espèces rares (promouvoir concrètement les espèces cibles).

Définition des priorités :

1. Sauvegarder l'existant
2. Revaloriser l'existant
3. Agrandir l'existant
4. Restaurer ce qui a été détruit (sauvegarder les populations résiduelles)
5. Créer du nouveau et mettre en réseau l'existant.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan.	☐
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures <u>réseau....</u> ?	☐
5.	Réseau écologique ☐ oui ☐ non nom du réseau : Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet :	☐
6.	Projet qualité paysage ☐ oui ☐ non nom du projet : Objectifs importants du projet :	☐
7.	Dès son introduction : Projet pour la biodiversité régionale et la qualité du paysage ☐ oui ☐ non Objectifs importants du projet :	☐

Deuxième page de l'analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Guichets cartographiques cantonaux

Chercher sur Internet
"Guichet cartographique
du canton x".
Puis cliquer sur les cartes
en ligne.
Afficher les cartes
nécessaires.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée



Géoportail du canton d'Argovie : Système d'information géographique argovien (AGIS). -> Cartes en ligne.
Ici, les surfaces de promotion de la biodiversité et les forêts.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée



Données sur les amphibiens (sites de reproduction, corridor de migration, etc.).

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Informationsabfrage

Toleranz (Meter): 50

Koordinaten: 2659701 / 1249869
Gemeinde: Othmarsingen
Adresse: Keine Adresse gefunden
Höhe: 456 m
Parzelle: 1908 (7040 m²) Grundeigentümer

Amphibieninventar 91/92: Bergmolch-Laichgewässer

Name	Wert
Bergmolch	1

Amphibieninventar 91/92: Geburtshelferkröten-Laichgewässer

Name	Wert
Geburtshelferkröte	1

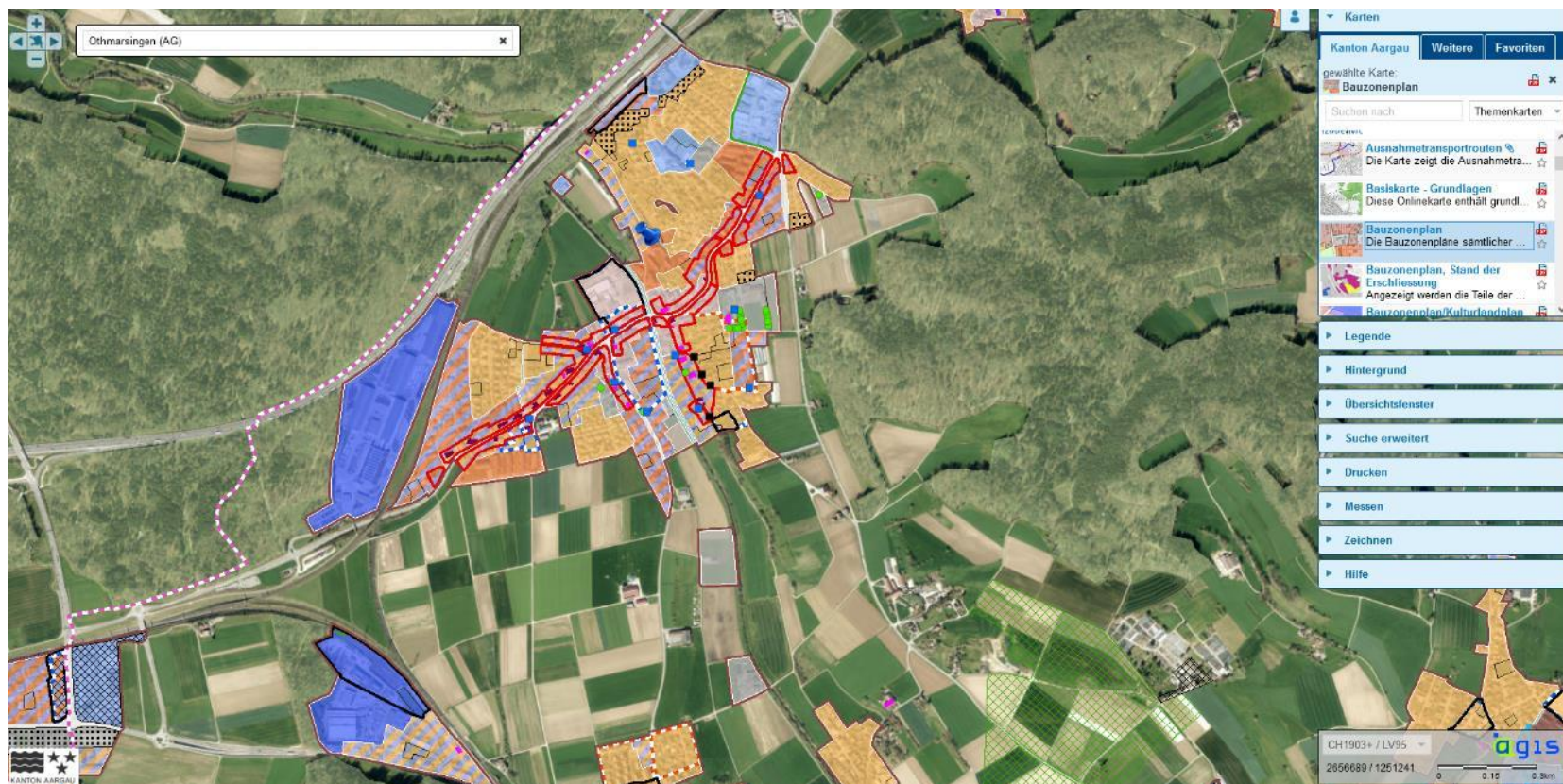
Amphibieninventar 91/92: Erdkröten-Laichgewässer

CH1903+ / LV95
2650541 / 1249914
0 0.15 0.3km
agis

Données sur les amphibiens

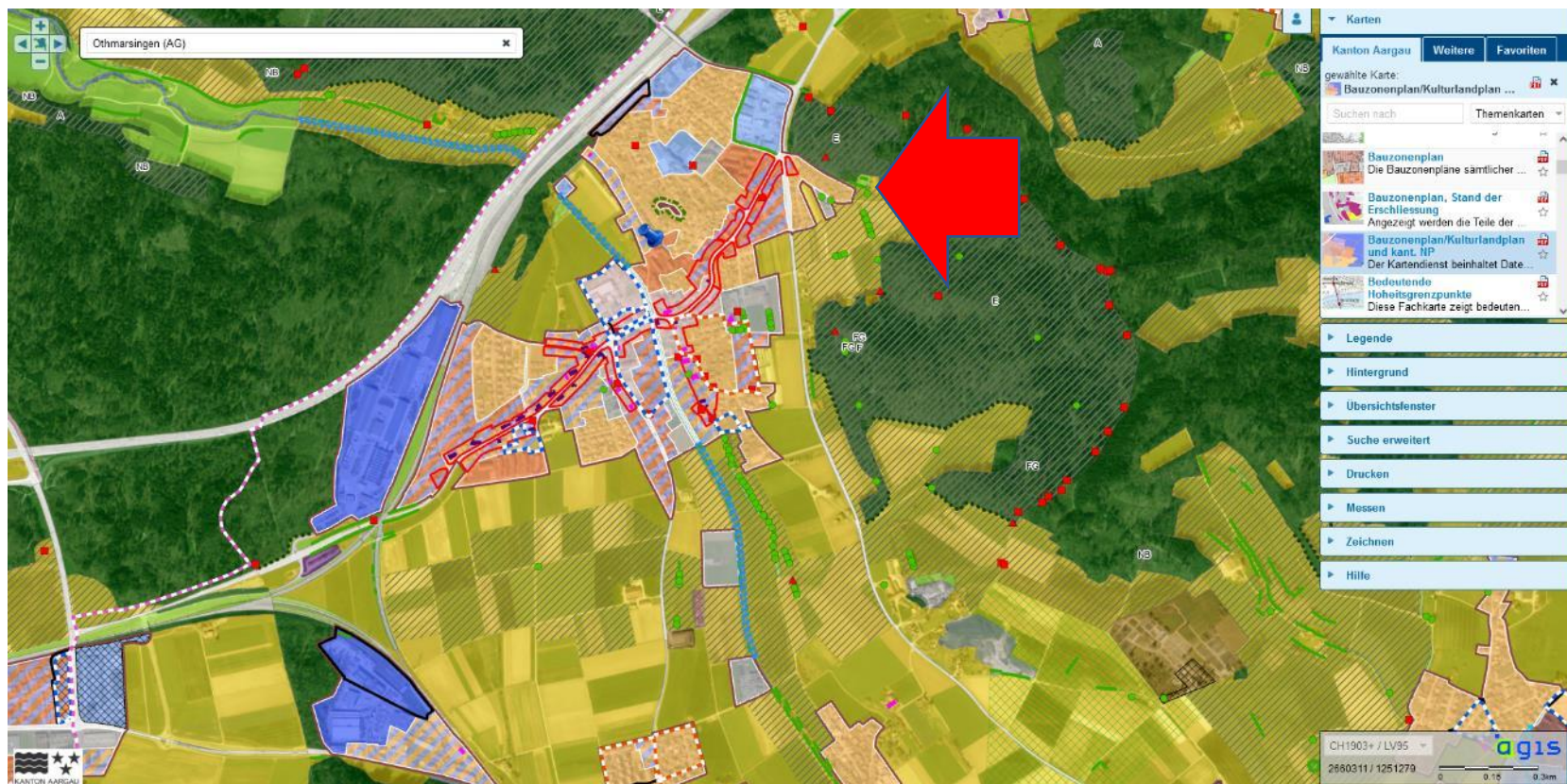
Site de reproduction (cours d'eau) pour le Crapaud accoucheur (espèce cible) !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée



Zones bâties.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée



Plan des zones à bâtir / plan des zones urbanisées et plan d'affectation cantonal.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Informationsabfrage

Toleranz (Meter): 50

Koordinaten: 2659236 / 1250724
Gemeinde: Othmarsingen
Adresse: Keine Adresse gefunden
Höhe: 449 m
Parzelle: 784 (957 m²) [Grundeigentümer](#)

objektbezogene Überlagerungen

- Naturobjekt
- ▲ Aussichtspunkt
- Kulturobjekt
- L Standort für landwirtschaftliche Bauten und Anlagen
- ▲ Weitere objektbezogene Festlegungen

Name	Wert
kantonale Festlegungsnu...	8121
kantonale Festlegung (har...	Einzelbaum, geschützt
Gemeindebezeichnung (s...	Einzelbaum, Baumgruppe

[Rechtsdokumente, sofern digital vorhanden](#)

Plan des zones à bâtir / plan des zones urbanisées et plan d'affectation cantonal.

Objet naturel protégé ! Ici, document juridique en pièce jointe !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.5 Schutzobjekte

3.5.1 Naturobjekte

§ 27 Naturobjekte

¹ Die im Bauzonen-/Kulturlandplan bezeichneten und im Anhang "I" aufgelisteten Naturobjekte sind geschützt, dürfen nicht beseitigt werden und sind fachgerecht zu unterhalten.

² Folgende Naturobjekte sind geschützt:

Naturobjekte	Bezeichnung im Plan	Schutzziel	Pflegemassnahmen, Nutzungseinschränkungen
Hecken	hellgrüne Signatur	- Brut- und Nahrungsbiotop - Gliederung der Landschaft - Trittstein, Vernetzungselement	- Struktur erhalten - periodisch zurückschneiden/verjüngen - im gleichen Jahr nicht mehr als 1/3 auf den Stock setzen - Artenzusammensetzung verbessern
Geschützter Waldrand	Punktlinie	- Windschutz - vielfältiger Übergangsbereich Wald-Kulturland - Artenreichtum	- Waldrand stufig strukturiert anlegen und erhalten (periodisch pflegen) - nur extensiv bewirtschaften (kein Mulchen, keine Siloballen lagern)
Uferschutzstreifen	Uferschutzstreifen beidseits der Bäche, dem Raumbedarf des Gewässers entsprechend	- Nährstoffeintrag in Gewässer/Schutzzone / Schutzobjekt verhindern - Hochwasserschutz - ökologische Vernetzung	- extensive Nutzung - Verwendung von Dünger und Pflanzenschutzmitteln verboten - Umbruch nicht zulässig
Einzelbäume	Baumsymbol	- siedlungs-/ landschaftsprägendes Naturelement - Kulturrelikt	- Pflege auf lange Lebensdauer - freistehender Baum: bei natürlichem Abgang ersetzen
Weiherr, Nass-	Symbol	Laichgebiet, Brutbio-	kein Einfangen und Aussetzen



es et plan d'affectation

pièce jointe !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.5 Schutzobjekte

3.5.1 Naturobjekte

§ 27 Naturobjekte

¹ Die im Bauzonen-/Kulturlandplan bezeichneten und im Anhang "I" aufgelisteten Naturobjekte sind geschützt, dürfen nicht beseitigt werden und sind fachgerecht zu unterhalten.

² Folgende Naturobjekte sind geschützt:

Naturobjekte	Bezeichnung im Plan		
Hecken			
Geschützter Waldrand			
Uferschutzstreifen	Uferfens Bäc Rau Gew spred		
Einzelbäume	Baums	– siedlungs-/ landschaftsprägendes Naturelement – Kulturrelikt	– Pflege auf lange Lebensdauer – freistehender Baum: bei natürlichem Abgang ersetzen
Weiherr, Nass-	Symbol	– Laichgebiet, Brutbio-	kein Einfangen und Aussetzen

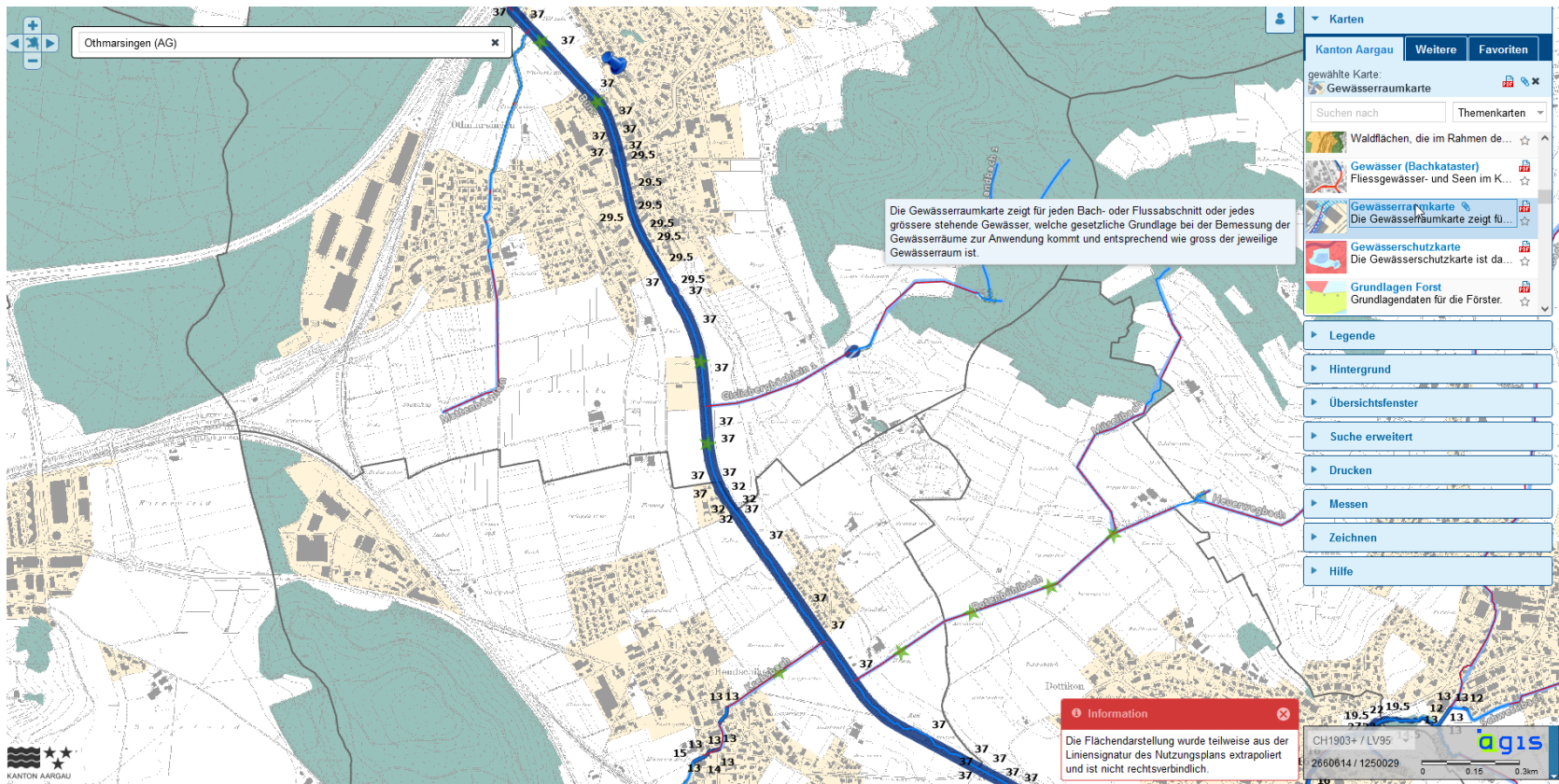
Important : les zones de protection de la nature ont souvent des directives d'exploitation contraignantes ! Ou un contrat de protection de la nature ! En tant que conseillers, nous ne pouvons rien proposer aux exploitants qui soit contraire à ces directives !



es et plan d'affectation

pièce jointe !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée



Carte de l'espace réservé aux eaux

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

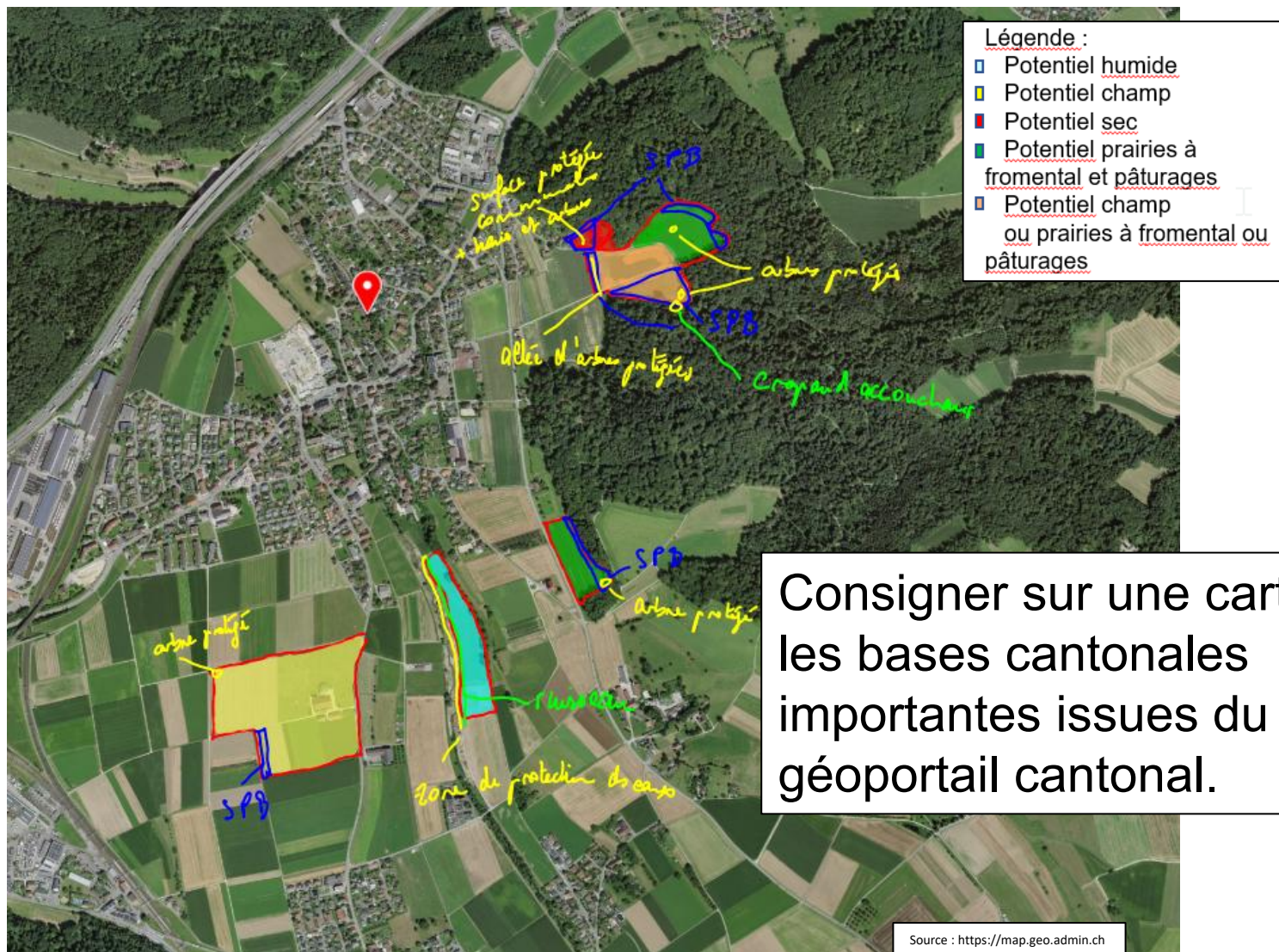
Les [guichets cartographiques cantonaux](#) ou géoportails fournissent de nombreuses informations :

Toujours vérifier les bases cantonales suivantes :

- Zones de protection nationales
- Zones de protection cantonales
- Zones de protection communales et directives d'utilisation
- Corridors à faune
- Terrain à bâtir
- Espace réservé aux eaux



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée



Consigner sur une carte toutes les bases cantonales importantes issues du géoportail cantonal.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan. <i>OK! voir carte</i>	☒
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau,... ?	☐
5.	Réseau écologique ☐ oui ☐ non nom du réseau : Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet :	☐

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Particularités cantonales

Si l'on connaît déjà parfaitement le canton, ce point peut être considéré comme réglé.

Ceux qui ne savent pas encore exactement comment cela se passe dans le canton doivent absolument se renseigner !



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Particularités cantonales

L'exemple d'Othmarsingen :

Le programme Labiola est une spécificité cantonale.

<https://www.ag.ch/de/verwaltung/dfr/landwirtschaft/programm-labiola>



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Particularités cantonales

L'exemple d'Othmarsingen

Le programme
une spécificité

Important : les particularités cantonales doivent impérativement être prises en compte lors du conseil. Sinon, on conseille mal.

<https://www.agroscope.ch/fr/landwirtschaft/programm-labiola>



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan. <i>OK! voir carte</i>	☒
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau,... ? <i>Programme Labiole. Contributions réseaux seulement avec contrat Labiole. Directives d'exploitation contraignantes.</i>	☒
5.	Réseau écologique ☐ oui ☐ non nom du réseau : Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet :	☐

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Existe-t-il un projet de mise en réseau dans la commune ?

S'informer sur Internet ou auprès du canton.

Noter toutes les informations importantes pour soi.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

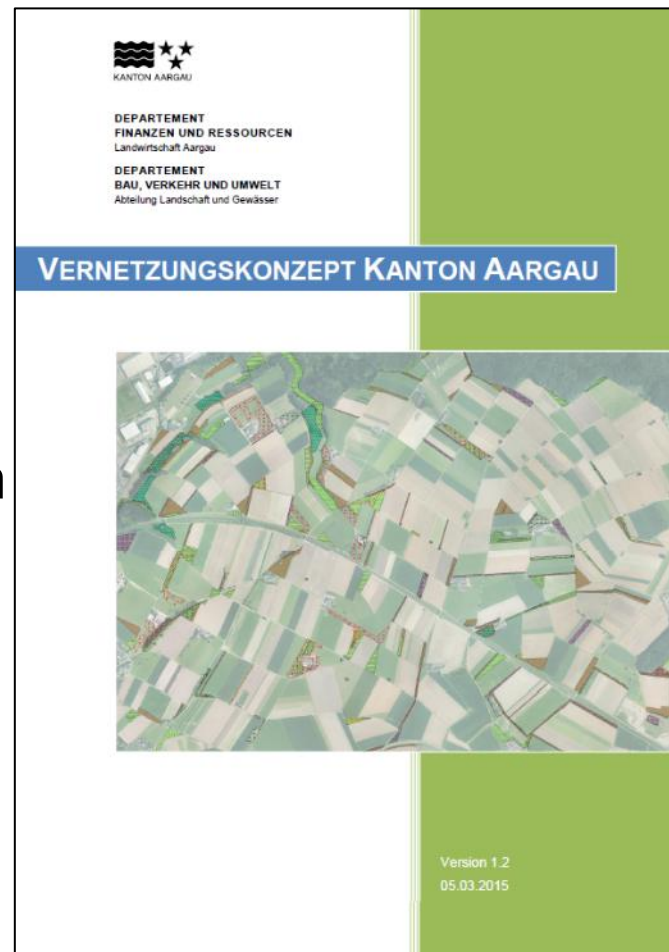
Concept de mise en réseau du canton d'Argovie

Projet cantonal de mise en réseau.

Othmarsingen se trouve dans le périmètre du réseau, c'est-à-dire qu'un contrat d'exploitation Labiola est possible.

Exploitation des surfaces conformément aux directives.

Longue liste d'espèces cibles et d'espèces caractéristiques, puis sélection d'espèces spécifiques par commune.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Directives pour les contrats d'exploitation

Si l'agriculteur/trice a déjà un contrat, celui-ci est obligatoire !

Par exploitation, 3 petites structures et structures sur au moins 3% de la SAU. Pour chaque projet réseau, SPB de qualité sur au moins 3% des terres assolées.

Mesure réseau spécifique pour chaque surface.

Exigences qualitatives minimales pour les SPB.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Directives pour les contrats d'exploitation

Si l'agriculteur/trice a déjà un contrat, celui-ci est obligatoire !

Par exploitation ?

structures sur

Pour chaque p

qualité sur au m

assolées.

Mesure réseau s

surface.

Exigences qualitatives minimales pour les SPB.

En règle générale, les projets de mise en réseau définissent des mesures qui sont contraignantes. En tant que conseillers, nous devons respecter les contrats et directives en vigueur !



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan. <i>OK! voir carte</i>	☒
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau,... ? <i>Programme Labiole. Contributions réseaux seulement avec contrat Labiole. Directives d'exploitation contraignantes.</i>	☒
5.	Réseau écologique ☒ oui ☐ non nom du réseau : <i>Öhmeningen</i> <i>Δ seulement avec Labiole!</i> Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet : • 3% SPB de qualité sur terres assolées • par exploitation min 10% de structures / SAK + 3 petites structures • longue liste d'espèces avec mesures concrètes de promotion • condition de qualité minimale des surfaces, min 1 mesure par surface	☒

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Existe-t-il un projet de qualité du paysage dans la commune ?

S'informer sur Internet ou auprès du canton.

Noter toutes les informations importantes.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Othmarsingen se trouve dans le
périmètre d'un projet de qualité du
paysage.

Inscription via auto-déclaration.

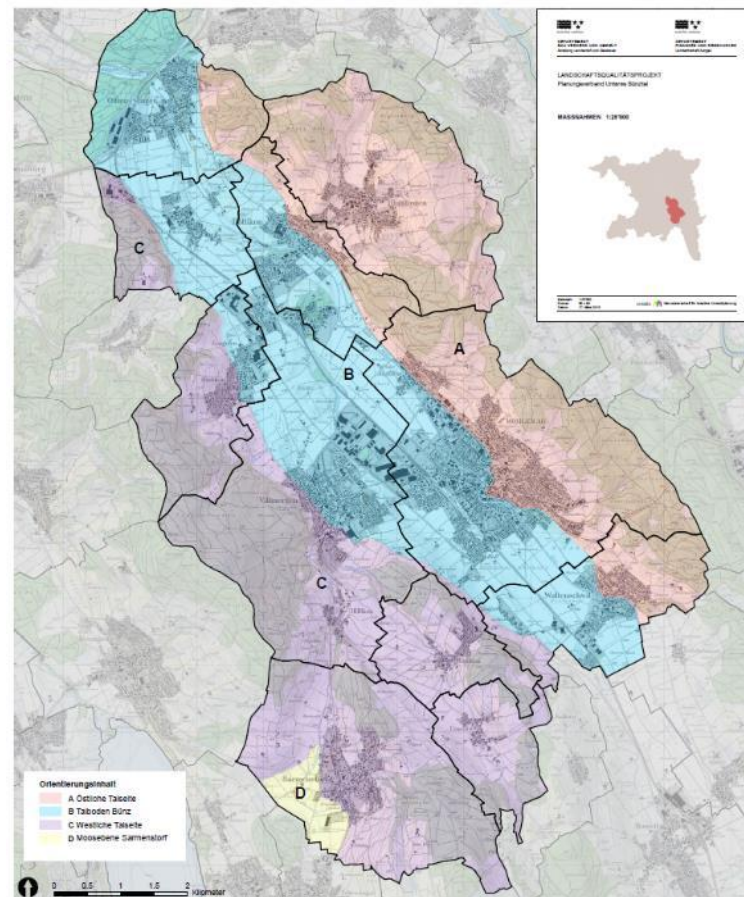
Il existe une grande liste de mesures, mais toutes les mesures ne sont pas possibles dans tous les sous-espaces !



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Othmarsingen se trouve dans le périmètre d'un projet de qualité du paysage, dont les objectifs sont:

- 1) Fond de vallée ouvert avec différentes cultures
- 2) Agglomération avec lisières intégrées
- 3) Environs des fermes entretenus avec jardin
- 4) Structures typiques du site sur les versants de la vallée

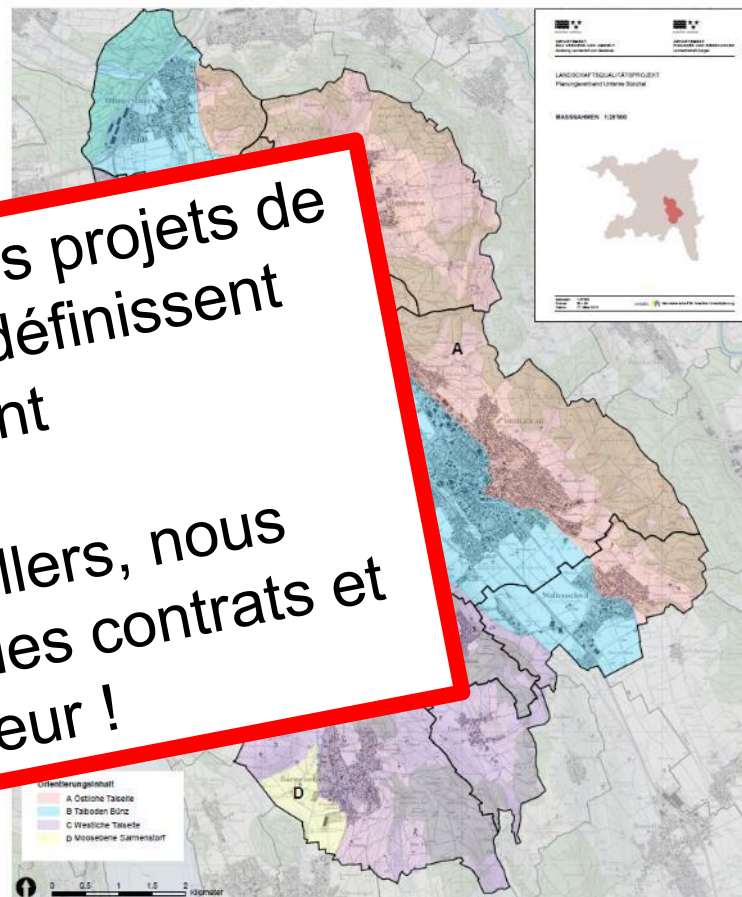


Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Othmarsingen se trouve dans le périmètre d'un projet de qualité du paysage, dont les objectifs sont:

- 1) Fond de v
 - 2) Aggloméra
 - 3) Environs des
 - 4) Structures typ
- différentes
intégrées
avec jardin
les versants d

En règle générale, les projets de qualité du paysage définissent des mesures qui sont contraignantes.
En tant que conseillers, nous devons respecter les contrats et directives en vigueur !



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

5.	Réseau écologique ☒ oui ☐ non nom du réseau : <i>Ollmansingen</i> <i>Δ seulement avec Latriola!</i> Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet : • 3% SPB de qualité sur terres assolées • par exploitation min 10% de structures / SAU + 3 petites structures - longue liste d'espèces avec mesures concrètes de promotion • Condition de qualité minimale des surfaces, min 1 mesure par surface	☒
6.	Projet qualité paysage ☒ oui ☐ non nom du projet : <i>basse vallée de la Bünz</i> Objectifs importants du projet : <i>→ voir liste de mesures!</i> 1. Fond de vallée ouvert avec cultures variées <i>→ Alouettes!</i> 2. Bords des affluents structurés <i>→ merles</i> 3. Jardins potagers près de la ferme <i>→ hirondelles</i> 4. Structures typiques sur les versants <i>→ bruant jaune</i>	☒

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Projets pour la biodiversité régionale et la qualité des paysages (BrP)

Remplacement des projets pour la mise en réseau et la qualité du paysage dès 2028 (normalement)



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Projets pour la biodiversité régionale et la qualité des paysages

Les cantons élaborent les projets BrP, qui devraient (normalement) démarrer à partir de 2028.

Etude des projets par l'OFAG à partir de la mi-2026.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Projets pour la biodiversité régionale et la qualité des paysages

Obligation de conseil par un conseiller qualifié.
Conseil possible à partir de 2027, dès que les projets sont approuvés par l'OFAG.



- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Les projets BrP définissent des mesures qui ont un caractère obligatoire.

En tant que conseillers, nous devons respecter les contrats directeurs en vigueur !

Conseil possible En tant que
2027, dès que devons respecter les contr
sont approuvés directives en vigueur !
l'OFAG.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Analyse de base des objectifs de bi

Nom de l'exploitant: Jean Valjean
Lieu / Commune: Othmarsingen A
Date: 21.1.25
Conseiller-e: Jeanne Cameline

1.	Objectifs selon rapport OPAL Région principale selon rapport OPAL: Subrégion selon rapport OPAL: 1.2 Objectifs de surface selon rapport OPA qualité OEA): 12% (10 - 10% (8-12%)) Objectifs de surface selon rapport OPA Types de milieux à favoriser dans cette 1) Milieux humides & su 2) Biodiv. → grandes cul 3) PPS & prairies grasses 4) Valorisation avec struct Espaces cibles selon les OEA pour c type commune (considérer les observ environ) Mammifères: Castor, lièvre Oiseaux : Reptiles: Zéard agile Amphibiens: Crapaud accouch Saueterelles: - Papillons de jour: - Plantes vasculaires: 20 espèces (cf. 4 mesocéphales, 7 rudérales, 4 humi
2.	Voyage dans le temps www.map.geo autres faits et autres indications pertinents - Carte de 1888/1892 - Carte de 1955 montre les struct Etablir une carte des milieux potentiels → Voir Carte & passer au sup.

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan.	☒
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau.... ? <i>Programme Labiale, Contraintes réseaux seulement avec contrat Labale, Directives d'exploitation cadastrales.</i>	☒
5.	Réseau écologique ☒ oui ☐ non nom du réseau : <i>Blennet / ingu</i> <i>A l'habitat avec Labiale!</i> Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet : • 3% SFB de qualité sur zones arides • par exportation min 4% de structures / Eau + 3 petites structures • longue file d'espèces avec mesures inscrites de protection • Critères de qualité minimale de surface, min 1 mesure par surface	☒
6.	Projet qualité paysage ☒ oui ☐ non nom du projet : <i>basse vallée de l'Isère</i> Objectifs importants du projet : → voir liste de mesures! <i>1. Fond de vallée ouvert aux cultures variées → Réaménager !</i> <i>2. Bord de collines structures → aménager</i> <i>3. Jardins potagers près de la ferme → hivernables</i> <i>4. Structures typiques sur les versants → bouquet jaune</i>	☒
7.	Dès son introduction : Projet pour la biodiversité régionale et la qualité du paysage ☐ oui ☐ non Objectifs importants du projet : <i>pas encore déterminés</i>	☐

Objectifs de biodiversité et paysage pour l'exploitation

Définir les objectifs après avoir pris connaissance des caractéristiques générales et du contexte de l'exploitation :

Quels types de milieux faut-il promouvoir en particulier ? Quels sont les types de structures adaptées ? Choisir une espèce caractéristique pour chacun des milieux à promouvoir et l'illustrer à l'aide de documentation Quelles espèces cibles faut-il promouvoir concrètement ? De quoi ont-elles besoin ? Objectif prioritaire pour l'exploitation (biodiversité et paysage):	□
--	--

Les deux pages de l'analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage sont remplies.

Vérifier les projets
BrP dès qu'ils seront
disponibles !

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan.	☒
	OK! voir carte	
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau, ... ? Programmes habitat, contributions réseaux sentiment avec contrat habitat, Orientation d'exploitation agro-pastorale.	☒
5.	Réseau écologique ☒ oui ☐ non nom du réseau : <i>Allemans infer</i> <i>Au sein d'un réseau avec habitat.</i> Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet : • 3% SPB d'habitat sur terres agricoles • par exploitation min 1% de structures <i>SAU</i> + 3 petits structures • chaque tte d'habitat avec mesures écrites de préservation • condition de qualité minimale des surfaces, min 1 mesure par surface	☒
6.	Projet qualité paysage ☒ oui ☐ non nom du projet : <i>basse vallée de la Bunt</i> Objectifs importants du projet : <i>→ voir liste de mesures !</i> 1. Fond de vallée ouvert aux cultures variées <i>→ A. semelles !</i> 2. Bordis du champs/terres structurées <i>→ murets</i> 3. Jardins potagers près de la ferme <i>→ hirs d'habitat</i> 4. Structures typiques sur les versants <i>→ toits jaunes</i>	☒
7.	Dès son introduction : Sur le pour la biodiversité régionale et la qualité du paysage ☐ oui ☐ non Objectifs importants du projet : <i>pas encore définis</i>	☐

Objectifs de biodiversité et paysage pour l'exploitation

Définir les objectifs après avoir pris connaissance des caractéristiques générales et du contexte de l'exploitation :

Quels types de milieux faut-il promouvoir en particulier ? Quels sont les types de structures adaptées ?
Choisir une espèce caractéristique pour chacun des milieux à promouvoir et l'illustrer à l'aide de documentation

Quelles espèces cibles faut-il promouvoir concrètement ? De quoi ont-elles besoin ?

Objectif prioritaire pour l'exploitation (biodiversité et paysage);

Objectifs de biodiversité et de paysage pour l'exploitation

Ne peut être rempli qu'après avoir fait connaissance avec l'exploitation et ses surfaces. C'est-à-dire après le premier entretien avec les responsables d'exploitation et la cartographie des surfaces.

Le choix des espèces caractéristiques n'a de sens que si l'on sait clairement quels types de milieux doivent être favorisés sur l'exploitation.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

Objectifs de biodiversité et de paysage pour l'exploitation

3.	Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir , etc. Noter sur le plan. <i>OK! voir carte</i>	☒
4.	Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau... ? <i>Programme Label Agriculture Réseau seulement avec contrat Label. Directives d'exploitations contraignantes.</i>	☒
5.	Réseau écologique ☒ oui ☐ non nom du réseau : <i>Obélisque</i> <i>À réaliser avec Label!</i> Objectifs et espèces cibles et caractéristique du projet : <i>• 3% SPB d'habitat sur terrain agricole • par exploitation min 1% de structures /EAU + 3 petites structures • Enjeu de l'habitat avec mesures caractéristiques de promotion • Condition de qualité minimale du sol, min 1%</i>	☒
6.	Projet qualité paysage ☒ oui ☐ non Objectifs importants du projet : <i>→ voir</i> <i>1. Fond de vallée ouvert avec culture 2. Bords de champs structurés 3. Jardin potager près de la ferme 4. Structures typiques sur les versants</i>	
7.	Dès son introduction : Projet pour la bio qualité du paysage ☐ oui ☐ non Objectifs importants du projet : <i>pas encore</i>	

Objectifs de biodiversité et paysage pour

Définir les objectifs après avoir pris connaissance des contextes de l'exploitation :

Quels types de milieux faut-il promouvoir en particulier ? types de structures adaptées ?

Choisir une espèce caractéristique pour chacun des milieux et l'illustrer à l'aide de documentation

Quelles espèces cibles faut-il promouvoir concrètement ? besoin ?

Objectif prioritaire pour l'exploitation (biodiversité et paysage):

Ce sera le thème abordé lors de la dernière journée de théorie, lorsqu'il s'agira d'élaborer une proposition ciblée de promotion de la biodiversité et du paysage pour l'exploitation !

Le choix des espèces caractéristiques n'a de sens que si l'on sait clairement quels types de milieux doivent être favorisés sur l'exploitation.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

AGROFUTURA
Agronomie · Écologie · Économie

FiBL

agridea

Version 10.02.2025

Analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage

Nom de l'exploitant: *Jean Valjean (exploitation Pictive)*

Lieu / Commune: *Othmarsingen AG*

Date: *21.1.25*

Conseiller-e: *Jeanne Camelin*

	complété
1. Objectifs selon rapport OPAL	
Région principale selon rapport OPAL: <i>A</i>	
Subrégion selon rapport OPAL: <i>A</i>	
Objectifs de surface selon qualité OEA: <i>12%</i>	
Objectifs de surface selon rapport OPAL: <i>10% (8-12%)</i>	
Types de milieux à favoriser:	
1) Milieu humide	
2) Pradair → grand	
3) PPS + prairies gr	
4) Valorisation avec	
Espèces cibles selon les OEA	
cette commune (considérer les cibles environ)	
Mammifères: <i>Castor, lièvre</i>	
Oiseaux: <i>Lézard agile</i>	
Reptiles: <i>Lézard agile</i>	
Amphibiens: <i>Grapaud alpin</i>	
Sauterelles: <i>—</i>	
Papillons de jour: <i>—</i>	
Plantes vasculaires: <i>20 espèces (10 mesurables, 7 rudérales, 4 humides)</i>	
2. Voyage dans le temps www.map.gva.ch	
autres indications pertinentes	
- Carte de 1888/1892	
- Carte de 1955 montre les structures	
Etablir une carte des milieux potentiels à	
→ voir carte + favoriser shift rural	

3. Objectifs selon les informations issues des géoportails cantonaux (corridors à faunes, eaux, forêts), zones protégées (échelle communale, cantonale, nationale) zones à bâtir, etc. Noter sur le plan.	☒
4. Est-ce qu'il y a des particularités cantonales ? programmes spéciaux, règles Q2, mesures réseau, ... ? <i>Programme Labiale; contributions réseaux semblerait avec contrainte Labiale; Directives d'exploitation cantonales.</i>	☒
5. Réseau écologique ? oui ☐ non ☐ nom du réseau: <i>Billmannsingen</i> Objectifs et mesures de mise en œuvre: <i>1) 1 ha de prairie humide + 3 petites structures en bois de promotion de prairie humide, min 1 mesure par surface</i>	☒
du projet: <i>baser valeur de la biodiversité de mesures à l'échelle de la commune !</i>	☒
diversité régionale et la	☐
exploitation	
caractéristiques générales et du	
? Quels sont les	☐
à promouvoir et	
concrètement ? De quoi ont-elles	
Objectif prioritaire pour l'exploitation (biodiversité et paysage):	

Nous savons maintenant quels sont les objectifs de biodiversité et de paysage pour la région et quelles sont les directives auxquelles les exploitants doivent impérativement se conformer.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée : Quels sont les objectifs ?



Par type de milieu :

- Une surface
- Une intercon
- possible entre
- milieux.
- Le plus grand n
- différentes (s'a
- caractéristiques
- Favoriser le plus grand nombre possible
- d'espèces rares (promouvoir
- concrètement les espèces cibles).

**Et nous savons tout ce qu'il
faut pour favoriser la
biodiversité et le paysage de
la manière la plus optimale
possible.**

Par région ou espace paysager :

- Le plus grand nombre possible de types de milieux différents.
- Le plus grand nombre possible de types de milieux

et les bons types de
et en créer de
nécessaire.

priorités :

1. Garder l'existant
2. Revaloriser l'existant
3. Agrandir l'existant
4. Restaurer ce qui a été détruit (sauvegarder les populations résiduelles)
5. Créer du nouveau et mettre en réseau l'existant.

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

Grâce à l'analyse de base des objectifs de biodiversité et de paysage, nous sommes bien préparés pour découvrir l'exploitation, rencontrer les chefs d'exploitation et cartographier toutes ses surfaces.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée

**Lors des conseils, toujours
garder en tête les objectifs !**

Et pendant le conseil, toujours
essayer de travailler avec
l'agriculteur dans le sens des
objectifs.



Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée : Quels sont les objectifs ?



**Attention à la
façon de
communiquer
les objectifs !**

Les objectifs doivent être expliqués aux chef*fes d'exploitation avec beaucoup de tact et sur un pied d'égalité: «Voici ce qui serait nécessaire pour vraiment promouvoir la biodiversité. Et nous allons maintenant voir ensemble ce qui convient à ton exploitation et ce qui ne convient pas".



Liens vers les outils

- [Rapport OPAL](#) et [tableaux des espèces cibles et des espèces caractéristiques OEA](#)
- [Objectifs environnementaux pour l'agriculture](#)
- Consultation de données (quelles espèces cibles sont présentes ?) : www.infospecies.ch www.infofauna.ch
www.infoflora.ch www.ornitho.ch
- [Guichets cartographiques cantonaux](#)
- [Voyage dans le temps](#) sur Swisstopo

Promouvoir la biodiversité et le paysage de manière ciblée :

Quels sont les objectifs?

la biodiversité :

- Diversité des espèces
- Diversité des milieux
- Diversité génétique
- Biodiversité fonctionnelle

- Questions sur l'analyse de base des objectifs de biodiversité et le paysage?
- Des expériences personnelles à partager ?



Mentions légales

Institutions éditrices :

Agrofutura, info@agrofutura.ch, www.agrofutura.ch

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL, info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

AGRIDEA, info@agridea.ch, www.agridea.ch

Auteurs : Regula Benz, Nicolas Bezençon¹, Marie-Eve Cardinal¹, Véronique Chevillat⁴, Pascale Cornuz⁴, Jérôme Duplain⁵, Vera Hofer¹, Andreas Hofmann², Jolanda Krummenacher², Pascal Olivier², Martina Rösch¹, Theres Rutz⁴, Daniel Schaffner², Johanna Schoop¹, Hubert Schürmann⁵, Bea Vonlanthen², Irene Weyermann¹, Corinne Zurbrügg¹,

¹AGRIDEA, ²Agrofutura, ³BioSuisse, ⁴FiBL, ⁵Station Ornithologique Suisse

Traduction : Regula Benz, Pascale Cornuz (FiBL)

Référence recommandée : Krummenacher J., Chevillat V., Zurbrügg C. (2025). Matériel pédagogique pour la formation de conseil en biodiversité à l'échelle de l'exploitation d'Agrofutura, FiBL et AGRIDEA

La série de transparents a été réalisée avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'agriculture, de l'Office fédéral de l'environnement, des cantons pilotes de Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud et Zurich (offices en charge de l'agriculture ou de l'environnement) et de la Fondation Leopold Bachmann. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bailleurs de fonds.

Le jeu de transparents peut être téléchargé gratuitement sur agrinatur.ch.

Toutes les informations contenues dans le dossier sont basées sur les connaissances et l'expérience des auteures. Malgré le plus grand soin apporté à leur rédaction, des inexactitudes et des erreurs d'application ne peuvent être exclues. Par conséquent, les auteures et les éditeurs déclinent toute responsabilité pour d'éventuelles inexactitudes dans le contenu ou pour des dommages résultant du suivi des recommandations.

2025 © Agrofutura AG, FiBL, Agridea,

Copyright : les photos ne peuvent être utilisées qu'à des fins de formation initiale et continue sur le thème de la biodiversité dans l'exploitation agricole. Tous les droits sont réservés aux auteures.